

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 596.—SAMEDI, 5 OCTOBRE 1895

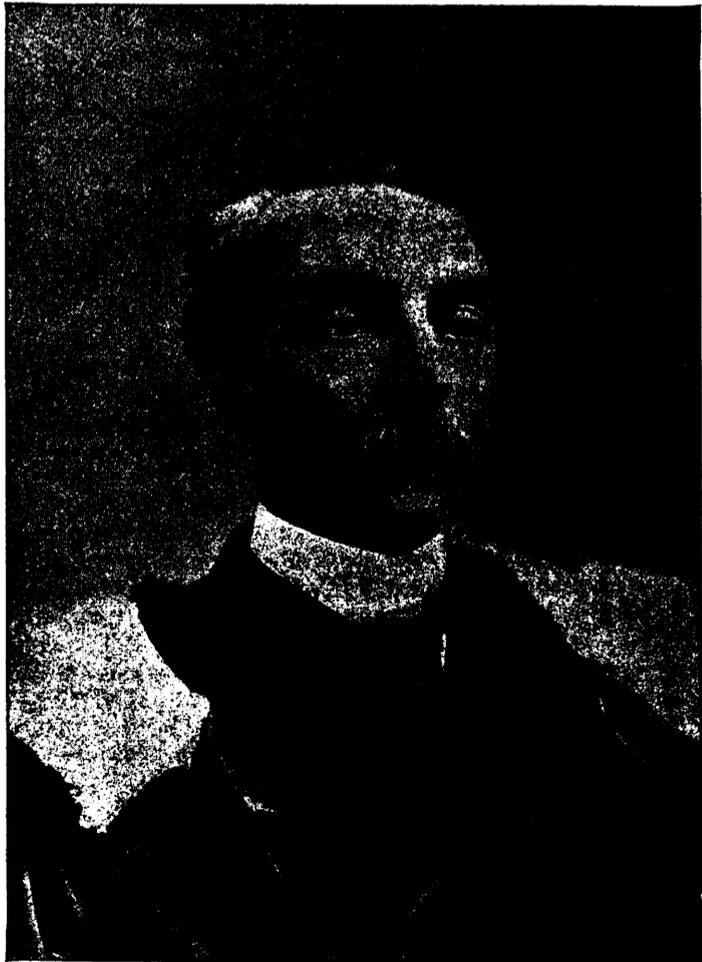
BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

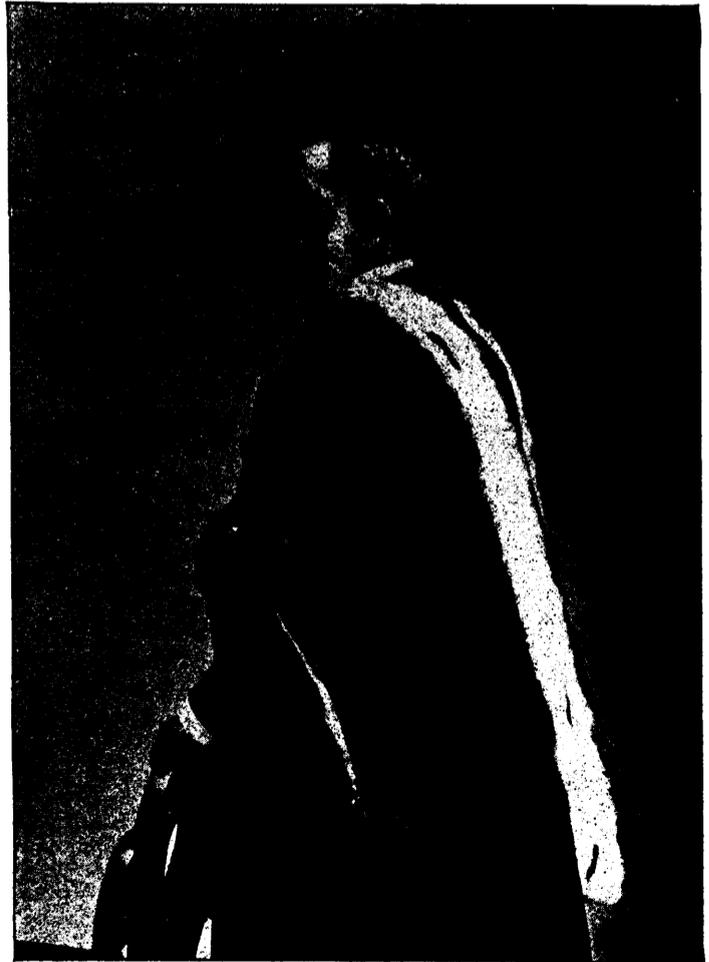
La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. L'ABBE J.-B. PROULX, VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL



L'HON. JUGE L.-A. JETTÉ, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT



M. LE DR ROTTOT, DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

MONTRÉAL.—LES FÊTES UNIVERSITAIRES.—Photos Laprés & Lavergne

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 5 OCTOBRE 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—A bâtons rompus, par Gaston-P. Labat.—A Denis Ruthban, par Brin d'Herbe.—L'hon. M. D. Girouard (avec portrait).—Poésie : Navis patrie, par W. Chapman.—Le concile et l'université.—A travers le Canada : Louiseville.—Carnet du *Monde Illustré*.—Saint-Antoine-de-Padoue de la Rivière-du-Loup-en-haut, par Pierre-Georges Roy.—Pauvre mouche, par Aimée Patrie.—Renseignements divers.—Courrier de la mode, par Blanche de Céry.—Le coin des enfants : Une brave petite ouvrière, par Lisette ; Le beau chêne ; La soupe.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Les fêtes universitaires à Montréal : M. l'abbé J.-B. Proulx, vice-recteur ; l'hon. juge L.-A. Jetté, doyen de la Faculté de Droit ; M. le Dr Rottot, doyen de la Faculté de Médecine.—Portraits des évêques du premier concile de Montréal ; Mgr l'archevêque Fabre, Mgr L.-Z. Moreau, Mgr J.-M. Emard, Mgr Paul Larocque, Mgr Max. DeCelles.—A travers le Canada : Louiseville, P. Q. : M. E. Vadebonceur, Monsieur J. Boucher, M. le chanoine Tessier, le Couvent, le Collège l'Eglise, édifice de la banque d'Hochelega, vue de la rivière du Loup, les scieries Tourville.—La nouvelle bâtisse de l'Université-Laval, à Montréal.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT TRENTE-SIXIÈME TIRAGE

Le cent trente-sixième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de SEPTEMBRE), aura lieu samedi, le 5 OCTOBRE, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

A BATONS ROMPUS

Le dieu de la chronique étant malade, on me demande quelques lignes, non pour le remplacer,—ce qui m'est impossible et le lecteur y perdrait—mais bien pour remplir le vide que l'absence de Ledieu fait parmi nous, absence qui sera de courte durée, grâce aux vœux sincères que nous faisons tous pour son retour à la santé.

J'accepte donc, mais avec crainte, moi qui n'ai jamais occupé le salon d'un journal, mais qui en ai toujours habité les combles.

Puisque je commence par un journaliste, parlons donc des journalistes. La question, quoique délicate, est de circonstance, et je n'en parlerai pas, comme certains, à propos de bottes. Cette profession, noble et ardue entre toutes, est l'une de celles dans laquelle il y a le moins d'union, d'harmonie, d'esprit de corps. En effet, à propos d'un rien, d'une virgule, d'un point, ils sont à plume tirée et toujours prêts à se mettre les poings sous le nez ou la botte ailleurs, mais il n'en font rien. Ces choses là amusent le public, qui rit d'eux, ce qui fait qu'on ne les prend plus au sérieux, en rien ni pour rien.

En France, comme me le disait, un jour, ici, un magistrat fort chevaleresque, le point d'honneur est tellement respecté, qu'on ne dit pas à quelqu'un : "je vais vous souffleter ou bien vous mettre ma botte quelque part." Mais on dit, l'action accomplie, si on n'y répond pas : "Vous avez eu l'honneur d'être souffleté ou botté par moi." D'où je conclus, pour l'honneur de l'homme, que ces choses-là doivent se faire et non se dire. Ce serait plus digne, on serait plus respecté du public et on ne passerait pas pour des Don Quichotte. Pour moi, ce que j'aimerais mieux, et qui, malheureusement, n'existe pas, ce serait un club de journalistes où on viderait toutes ces petites querelles verre en main. Ce serait une manière facile et agréable d'arranger, avec esprit, toutes ces petites mesquineries.

Les tristes procès criminels qui se déroulent à Montréal ont fait couler beaucoup plus de sang et d'encre que de larmes. Une curiosité malsaine et révoltante, heureusement réprimée ces jours derniers, semble avoir envahi le public, qui s'apitoie, les uns sur les victimes, les autres sur les accusés. Mais il est une chose sur laquelle personne ne semble s'apitoier, chose dont beaucoup voudraient faire partie : ce sont les jurés. A les voir escortés partout des geôliers, on se demande s'ils ne sont pas forcés eux-mêmes.

En effet, après avoir quitté leur foyer, leurs affaires, qui en souffrent, ils ne peuvent rien faire, mais rien faire... sans être escortés. C'est une mission à rendre fou, et j'en connais un qui le deviendrait certainement, si un bébé, qui marche à peine, ne s'échappait des bras de sa mère pour venir, au passage, voler un baiser à son père. Dans ces cas là, la mission du juré est tellement accablante, qu'il doit parfois se dire intérieurement :

—Qu'on le pendre ou qu'on le gracie au plus vite, mais qu'on nous rende à la liberté.

Mais, comme il y a des états de grâce pour tout, ils accomplissent leur sacerdoce avec bravoure et sacrifice.

Incontestablement, c'est le cas des jurés actuels.

Depuis quelque temps, les armes à feu font parler d'elles. Il ne se passe guère de jours que quelque maladroit ne loge, par imprudence, une balle dans le corps d'un homme.

Ces gens là me font l'effet de ce singe qui se coupe la gorge en se rasant.

Généralement, ils en sont quittes pour un léger blâme ou une légère amende.

Ce n'est pas assez. En attendant qu'on trouve une bonne loi contre eux, il nous semble qu'on pourrait faire sortir celle-ci :

1o. Tout détenteur d'armes à feu est obligé, sous peine d'amende, d'en faire la déclaration à la police ;

2o. Tout individu qui voudra se procurer une arme à feu ne pourra l'acheter que sur un permis du chef de police, auquel il aura expliqué ses motifs ;

3o. La vente des armes est prohibée, sans autorisation ;

4o. Tout porteur ou propriétaire d'armes à feu sera soumis à une taxe.

Cette mesure une fois prise, nous aurons moins d'accidents à déplorer et moins de meurtres par erreur.

L'exposition est terminée. Si j'en parle, c'est qu'il y a une chose qui m'a sauté aux yeux et qui m'a fait mal au cœur.

Lecteurs, vous ne le devineriez probablement pas, quand bien même je vous le donnerais en mille. La chose dont j'ai à vous parler, m'en déplaît aux directeurs de l'exposition, est une chose coupable, criminelle. J'ai vu là de fort beaux chevaux, de fort beaux chiens, mais ce qui m'a navré le cœur—c'est là le crime—c'est de voir que quelques uns d'entr'eux avaient l'appendice caudal coupé. Oui, lecteurs, ce bel ornement, ce panache dont la nature a orné les quadrupèdes, tant par pudeur que pour chasser les mouches, leur queue, enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, était coupée. Et bien, je n'hésite pas à dire que c'est un crime, car cette opération est au détriment de la beauté de l'animal.

Comme j'en faisais la remarque à un brave homme de la campagne, il me dit :

—Vous avez bien raison, et on devrait, au moins, la leur remplacer par une fausse queue, tout comme pour certaines femmes.

Comme j'ai trouvé l'idée aussi originale que pratique, j'ai cru devoir la soumettre aux Figaros de Montréal.

Allons ! Messieurs de la perruque à l'œuvre, et que la prochaine exposition voit des queues postiches à l'usage des chevaux et des chiens.

Une autre chose m'a frappé.

C'est de constater, dans nos rues, la présence des soldats et marins anglais. Comme cela égaie une ville et lui donne un air martial, la présence du costume militaire !

Ces fleurs ambulantes des champs de bataille, au milieu de nos belles Montréalaises fleuries, ont quelque chose qui en impose.

Pourquoi donc Montréal, qui a une caserne sur l'île Sainte-Hélène, n'aurait-il pas une troupe permanente ?... Quelques soldats, pris à Québec, Saint-Jean, Kingston, feraient fort bien ici, garderaient la poudrière et hisseraient le drapeau britannique, que l'étranger est surpris de ne pas voir flotter.

Pour finir. Méfiez-vous des étoffes à bon marché. En revenant de l'exposition, j'ai assisté à une scène tout à fait nature. Un couple, arrêté devant l'étalage engageant d'étoffes chatoyantes, fut appréhendé par un commis, lequel, la bouche en cœur, sous son nez crochu—c'était un juif—se mit à faire l'article :

—Bon teint, bon marché !

Au moment où il disait cela, passe un chien qui arrose subrepticement l'étoffe bon teint, et de bleue qu'elle était, l'étoffe devint rouge. Le mensonge du marchand avait fait rougir la marchandise.

Le couple fuit encore.

On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et l'on est satisfait de l'être par soi-même.

Gaston P. Labat

A DENIS RUTHBAN

Ai-je bien entendu ? N'a-t-on pas prononcé mon nom quelque part ? Peut-être est-ce quelque brise riieuse, quelque chuchotement de feuilles, quelque gazouillis d'oiseaux... Mais, pourtant, ces choses ne sont si familières qu'elles n'auraient pu interrompre ni troubler la rêverie où j'étais si profondément plongée, car si brin d'herbe que l'on soit, on est parfois porté à rêver... surtout quand on habite au milieu des champs ou dans la solitude des grands bois et qu'on a pour uniques amis le soleil, les oiseaux et les fleurs.

Donc, je rêvais lorsque, tout à coup, il m'a semblé que l'on m'appelait... Et je ne me trompais pas. Un souffle ami, un écho bienveillant ont fait pénétrer jusqu'à moi, comme les notes harmonieuses d'un doux chant, des paroles sympathiques, que j'ai écoutées et accueillies avec un plaisir que je ne saurais exprimer.

* * *

Comme c'est aimable et gentil à vous, Denis Ruthban, d'avoir gardé souvenance des pâles fleurettes qui, jadis, se sont quelquefois abritées à l'ombre des feuilles hospitalières du MONDE ILLUSTRÉ.

Si toutes ces jolies fleurs ont entendu votre voix elles doivent être enchantées des choses charmantes que vous leur dites, du gracieux appel que vous leur faites. Pour ma part, j'en suis ravie et je le dis en toute sincérité. Que l'on puisse se rappeler la grâce, le parfum et l'éclat d'une fleur, cela me semble tout naturel, mais que l'on se souvienne d'un pauvre petit brin d'herbe, voilà qui demande une mémoire pour le moins généreuse... Aussi, ami Ruthban, je vous remercie de tout cœur et vous sais un gré infini de cette bonne pensée que vous avez eue pour les pauvres fleurettes d'antan...

Vous vous demandez ce qu'elles sont devenues, ces fleurs. Je voudrais bien vous en renseigner et vous rassurer sur leur sort, mais, hélas ! je n'en sais rien. Ont-elles été brisées par quelque vent d'orage ou cueillies par quelque main jalouse de garder pour elle seule leur charme et leur grâce ? Je ne saurais le dire. En tout cas, espérons qu'aucun souffle cruel n'a passé sur leurs têtes et que les froides brises d'automne ne les ont point à jamais glacées.

Depuis que nous avons fait connaissance, ami Ruthban, depuis que nous avons conclu un pacte d'amitié, bien des saisons ont passé... De frais printemps, tout vibrants de chansons et de gaieté, de doux étés, tout remplis de soleil et de parfums, de tristes automnes, de froids hivers avec leur cortège de glaces et de frimas—moins froids cependant que l'oubli et la glace de certains cœurs... Mais, heureusement, pour le cœur comme pour la nature, il est de bienfaisants rayons de soleil qui réconfortent et vivifient.—Eh bien ! mon bon ami, puisque le sort d'un brin d'herbe semble vous intéresser un peu, je vous dirai donc que durant toutes ces saisons j'ai vécu de la vie... d'un brin d'herbe... jouissant ou souffrant, souriant ou pleurant, selon que soufflait la brise... Car un brin d'herbe c'est susceptible de toutes ces choses vous savez... et de bien d'autres encore !

Eh bien ! oui, chaque saison m'a fait sentir et goûter ses joies, ses douceurs et ses amertumes. De chauds rayons m'ont caressé, de douces brises m'ont bercé, les fleurs que j'aime m'ont enivré de leurs parfums suaves. J'ai rêvé de mille choses en écoutant les mélodieuses chansons des nids. Puis, les grandes bises d'automne, leurs gémissements et leurs

plaintes m'ont fait frissonner, et les neiges glacées m'ont fait sentir leurs morsures cruelles. Oh ! vous ne savez pas, vous qui n'êtes pas un brin d'herbe, comme c'est affreux de souffrir du froid... vous ne savez pas ce que c'est que les bises froides et les vents glacés... Mais si, vous le savez peut-être, puisque, voyant notre beau ciel se couvrir et regardant les feuilles voltiger dans l'air comme de pauvres oiseaux chassés de leurs nids, vous vous demandez ce que vont devenir fleurettes et brin d'herbe, et vous avez à leur adresse de consolantes paroles et de généreux conseils.

Oh ! je vous l'avoue, le froid me fait peur, terriblement peur. Ami, en voyant approcher cette saison néfaste qui brise, détruit ou refroidit tout, mon cœur se serrait et je tremblais déjà, mais votre voix amicale me rassure et m'encourage un peu. Il est donc aussi sur terre quelqu'un qui s'intéresse aux fleurettes et aux brins d'herbe... Oh ! merci, merci à vous Denis Ruthban ! Votre sympathie, votre généreux intérêt nous feront grand bien. Ils remplaceront les rayons du soleil et les brises parfumées qui bientôt vont nous manquer, ils nous aideront à affronter les vents d'automne et les neiges de l'hiver, à supporter les tristesses et les ennuis des mauvais jours... car, quoi de plus doux, de plus consolant qu'une voix amie murmurant à votre oreille de tendres et consolantes paroles. Charme bienfaisant, qui procure à qui l'entend et le comprend une joie exquise, un bonheur toujours nouveau. Aussi, ami Ruthban, mon amitié pour vous se double aujourd'hui d'un sentiment de reconnaissance, pour les bienveillantes et généreuses paroles que vous adressez votre bon cœur et dont je le remercie encore et mille fois.

Brin d'herbe

L'HON. M. D. GIROUARD

JUGE PUINÉ DE LA COUR SUPRÊME

A sa séance de vendredi dernier, le cabinet fédéral du Canada a nommé M. Désiré Girouard, avocat, C.R., M.P. pour Jacques-Cartier, etc., etc., l'un des juges puinés de la Cour Suprême du Canada, en remplacement de l'honorable juge T. Fournier, démissionnaire.



M. Girouard a cinquante-neuf ans. Il est né à St-Timothée, comté de Beauharnois, le 7 juillet 1838, et depuis trente-cinq ans il est avocat. Il fut admis au barreau le 1er octobre 1860, et mardi, le 1er octobre courant, il siégeait pour la première fois sur le banc de la Cour Suprême.

Nous sommes heureux de la nomination de M. Girouard, nomination qui arrive tout naturellement, car il est naturel

que le *labor improbus* arrive au succès. En effet, le nouveau juge est le fils de ses œuvres. Ses débuts furent ceux des hommes d'énergie qui arrivent par eux-mêmes. Il était doué d'une énergie tenace. Aux jours d'antan où, étudiant, il attendait les lueurs de l'aurore, faute de luminaire, pour approfondir les dédales de la science du droit, cette énergie ne lui a pas fait défaut un seul jour.

Mais à cette énergie M. Girouard ajouta le courage. Il procéda par coups d'éclats. Son entrée dans la vie publique, dans la politique, dans la science légale fut marquée par des actions qui, forcément, frappèrent le public et le mirent en évidence.

Dans la politique, M. Girouard débuta par une action d'éclat. Sa première lutte fut contre un des forts du parti libéral. A la demande de sir George-Etienne Cartier, il se présenta contre M. Rodolphe Laflamme. Il fut défait, se présenta dans Beauharnois ; fut défait encore ; revint à la charge contre M. Laflamme, dans Jacques-Cartier ; essuya une troisième défaite, toujours par de faibles majorités, et enfin enleva ce comté à l'ennemi, après une des plus célèbres luttes de notre histoire parlementaire, en 1878.

Comme politicien, M. Girouard se distingua par son honnêteté, sa franchise et sa loyauté. Ne mentionnons que sa présidence du comité des privilèges et élections, dans la célèbre affaire McGreevy. Dans ce comité, composé de quarante-deux avocats, devant lequel plaidaient plusieurs des principaux jurisconsultes du pays, où la lutte fut des plus opiniâtres, M. Girouard vit toutes ses décisions maintenues sans qu'un appel eût lieu.

Nous pourrions parler de nombreux travaux historiques et littéraires de M. Girouard, de ses conférences du Cabinet de Lecture Paroissial et de l'Institut Canadien-Français, et surtout de son *Vieux Lachine*. Ce dernier ouvrage, qui lui valut des éloges, universels est un monument de travail, de recherches patientes, d'études. C'est une véritable reconstitution historique.

Occupons-nous surtout de lui comme jurisconsulte et légiste, puisque c'est en cette dernière qualité qu'il aura, à l'avenir, à exercer ses talents.

Là encore, M. Girouard procéda suivant sa méthode ordinaire. A l'université McGill, trois années de suite, il enlève le premier prix, qui correspond à la médaille d'or d'aujourd'hui. Il était encore étudiant lorsqu'il publia son premier ouvrage : *Essai sur les lettres de change et billets promissaires*, œuvre hardie pour un jeune homme de son âge et qui lui valut les éloges du juge en chef, sir L.-H. La Fontaine. Suivirent une remarquable *Etude sur l'acte des faillites*, en 1865, puis des *Considérations sur les lois civiles du mariage*, de nombreux écrits dans la *Revue Critique*, dont il fut, avec M. Kerr, le fondateur.

Comme avocat, M. Girouard fut successivement associé de M. Edward Carter, C.R., l'honorable M. Robidoux, procureur-général, le juge Dugas, le juge Coursol, le juge Wurtele, R.-D. McGibbon, le juge de Lorimier, A.-E. de Lorimier. Il est aujourd'hui à la tête de la société légale Girouard, Foster, Martin et Girouard.

Peu d'hommes, dans la profession, ont contribué autant que lui à fixer la jurisprudence en ce pays. Il le fit beaucoup par ses écrits et plus encore, peut-être, par les causes auxquelles il prit part. Nous pourrions citer nombre de causes célèbres, dans lesquelles il occupa, qui, après avoir subi l'épreuve de tous les tribunaux, ont établi la véritable interprétation de diverses parties de notre droit. Aussi ses avis étaient-ils très recherchés et, encore en ce moment, il représente la province de Québec devant la commission d'arbitrage chargée de régler les comptes en suspens entre le Canada et les vieilles provinces.

Tout contribue donc à donner la conviction que M. Girouard sera un excellent juge. Sa longue pratique du droit, ses connaissances profondes, l'intégrité de son caractère, sa fermeté sont des garanties qu'il rehaussera l'éclat de la magistrature canadienne.

Dans sa nouvelle position, l'honorable M. Girouard rendra des services signalés à son pays, non moins qu'il fera honneur à sa nationalité.

Nous félicitons donc le gouvernement fédéral de l'heureux choix qu'il a fait.

Qu'il nous soit aussi permis d'offrir nos félicitations sincères à l'honorable juge Girouard, avec nos vœux pour les succès constants de sa carrière brillante, dont sa race est justement fière.

On annonce, pour cet automne, le départ de NN. SS. les archevêques Duhamel et Langevin, en voyage *ad limina*, à Rome. Mgr DeCelles, évêque de Drupizara et coadjuteur de Saint-Hyacinthe, va, de son côté, voyager en Terre-Sainte.

NAVIS PATRIÆ

Ainsi que des aiglons, penchés sur l'onde amère,
Tressaillent de plaisir s'ils voient venir leur mère
Dans une aile rasant le grand flot argenté,
Dès que sur nos eaux point une voile française,
Nous sentons tout à coup nos cœurs tressaillir d'aise,
Nous sentons un frisson d'amour et de fierté.

Oh ! c'est qu'à cet instant notre avide prunelle
Dans cette voile au loin voit l'aile maternelle,
Oh ! c'est que le vaisseau qui l'ouvre dans le vent
Est pour nous, Canadiens, la vieille France même,
C'est que son pavillon est à nos yeux l'emblème
De cette absente à qui nous songeons si souvent.

Oui, le navire en vue est bien pour nous la France.
La France est un vaisseau qui porte la science,
La gloire, la raison, le droit et l'équité,
Qui, chargé pour le ciel des plus riches offrandes,
Tendant à l'idéal ses voiles toutes grandes,
Marche vers la justice et vers la vérité.

L'héroïsme et l'honneur sont toujours ses pilotes.
Tout seul il a jadis lutté contre des flottes,
Et rien ne ralentit son essor indompté,
Rien n'altère jamais sa sublime altitude :
Vers son but il avance avec la quiétude
Du condor contemplant sa part d'immensité.

Tous les reflets du Pinde, ode, drame, épopée,
Tous les éclairs de l'âme et tous ceux de l'épée
Se mêlent sur son pont aux rayons printaniers.
Il abrite en ses flancs le bien, le beau, l'utile,
Et le souffle des chants d'Homère et de Virgile
Caresse ses haubans et gonfle ses huniers.

Sur cette onde où parfois plus d'un peuple chavire
Nul ouragan ne peut renverser ce navire ;
Et lorsque ses couleurs ne sont plus qu'un lambeau,
Quand ses mâts sont rompus et ses vergues brisées,
C'est qu'il doit aussitôt, sur des eaux apaisées,
Apparaître plus fort, plus brillant et plus beau.

Le voilier suit toujours un vaste itinéraire ;
Et, que le vent lui soit favorable ou contraire,
Il traverse sans fin l'espace illimité.
Il est à tous les yeux la joie et l'espérance,
Il est le fier essor, il est l'élan immense
Du progrès souverain et de la liberté.

Aventurier du rêve, il aime la tempête,
Et les jours de combat sont pour lui jours de fête ;
Il se plaît aux assauts du ressac mugissant,
Et vogue avec le juste et le bien pour cuirasse,
Derrière lui laissant une profonde trace
Où se joue un rayon de gloire éblouissant.

Se moquant de l'entrave, il court à pleines voiles.
De l'erreur en passant il déchire les voiles,
Et sa vaste envergure effare les vautours.
Il est prodigieux au sein de la mêlée,
Et dès qu'il a lâché sa première volée,
On voit fuir les tyrans et chanceler les tours.

Comme le soc luisant dans la glèbe féconde,
Il ouvre des sillons que la lumière inonde,
Et sur des bords dont l'œil des constellations
Devinait seul, hier, la grandeur souveraine,
Dispensateur semant partout la vie humaine,
Fait croître des épis qui sont des nations.

Hardi dans le danger et ferme dans l'épreuve,
Le premier, ce vaisseau remonta notre fleuve,
Et quand, après cent ans d'exploits toujours vainqueurs,
Il lui fallut, devant nos remparts en ruine,
Amener pavillon, vaincu par la famine,
Un long cri de pitié partit de tous les cœurs.

Le noble bâtiment déserta notre plage,
Laisant ici la fleur de son fier équipage,
Laisant un souvenir immortel sur nos flots.
Il disparut ainsi que tout astre qui sombre,
Et, comme il décroissait, au loin, dans la pénombre,
Le rivage attristé s'emplit d'amers sanglots.

Il s'enfuit, désarmé, vers des bords plus prospères,
Emportant l'étendard dont tant de fois nos pères
Avaient teint de leur sang les augustes lambeaux.
Versailles resta sourd aux voix désespérées
Que lui portaient alors nos brises explorées...
Et Voltaire avait eu raison de nos héros.

Ces héros, en perdant le drapeau de la France,
Restèrent sans appui comme sans espérance ;
Mais, dans leur abandon, pouvant encor bénir
La main qui leur avait tendu l'éponge amère,
Ils gardèrent toujours le culte de leur mère,
Glorieux de son nom et de son souvenir.

Comme les survivants d'un immense naufrage
Sur lesquels l'ouragan déchaîne encor sa rage,
Ils luttèrent, battus par le flot du destin,
Et, sentant, à la longue, un peu d'espoir renaître,
Partois ces délaissés croyaient voir reparaître
Les voiles de la France à l'horizon lointain.

Hélas ! durant cent ans notre plage conquise
Attendit vainement qu'au souffle de sa brise
La France déployât son étendard altier.
Nous avons bien gémi de son indifférence ;
Mais, malgré les longs jours de deuil et de souffrance,
Notre cœur, toujours fier, lui resta tout entier.

Et quand, un jour, le noble et glorieux navire,
Comme un astre éclipsé qu'on voit tout à coup luire,
Vint mirer sa splendeur au lumineux cristal
Du grand fleuve autrefois témoin de sa défaite,
Pour nos bords étonnés ce fut un jour de fête
D'un éclat souverain et d'un charme idéal.

O souvenir béni ! sur notre promontoire
Retentissaient alors de longs chants de victoire,
De doux sanglots mêlés à des cris triomphants :
Une mère, d'amour et de joie éperdue,
Et que depuis longtemps ses fils croyaient perdue,
Avait enfin tendu les bras à ses enfants.

Et Québec célébrait la France revenue.
Dans nos murs éclatait une ivresse inconnue,
Provoquant quelquefois de sublimes excès ;
Et de très loin, à pied, par des routes ardues,
Des vieillards haletants et des femmes rendues
Accouraient saluer l'étendard des Français.

Dans un même transport d'amour et d'allégresse,
Les champs, les bourgs, la ville avec sa forteresse,
Pour fêter, ce jour-là, l'héroïsme et l'honneur,
Faisaient tonner l'airain, parler la poésie,
Et sur son luth divin l'immortel Crémazie
Chantait " le plus aimé de nos jours de bonheur.

Bien des ans sont passés depuis l'heure bénie
Où, mêlant ses clameurs aux éclairs du génie,
Le canon saluait le triomphal retour
De la nef qui pour nous est la mère patrie,
Et, pendant tout ce temps, cette France chérie
Nous a de loin tendu les fleurs de son amour.

Et la France à nos yeux a paru bien plus belle,
Et nous avons senti toujours grandir pour elle
Notre admiration, notre foi, notre orgueil,
Partageant son espoir, sa joie et ses alarmes,
Acclamant ses succès, — et répandant des larmes
Quand le noble voilier donnait sur un écueil.

Et, sans plus redouter aucune défaillance
Sur ce navire altier monté par la vaillance,
Fier de son pavillon que rien ne peut ternir,
Fier de ses timoniers narguant toute rafale,
Nous suivons constamment sa marche triomphale
Vers les grands horizons où brille l'avenir.



Québec, août 1895.

LE CONCILE ET L'UNIVERSITÉ

(Voir gravures)

A l'occasion de la double fête du premier concile de la province ecclésiastique de Montréal, et de l'inauguration des nouveaux édifices de l'Université Laval, à Montréal, nous donnons les portraits NN. SS. les évêques de notre archidiocèse, Mgr l'archevêque, métropolitain, avec LL. GG. les évêques suffragants de Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Valleyfield, et Mgr de Druzipara, coadjuteur de Saint-Hyacinthe.

Nos Seigneurs de la province ecclésiastique de Montréal tiennent le premier rang, naturellement, parmi les pères du concile qui s'est assemblé le 27 septembre, pour durer jusque dans la seconde semaine d'octobre.

Ils méritent aussi d'être à l'honneur, pour les fêtes de l'inauguration universitaire, où ils présideront, le 8 octobre ; car ils ont largement été à la peine.

Leur paternelle sollicitude de pasteurs s'est dépensée sans compter et, avec le concours de précieux collaborateurs, comme la générosité du Séminaire de Saint-Sulpice et l'activité de M. le curé Primeau, de Boucherville, ils peuvent aujourd'hui offrir à la cité métropolitaine cette magnifique institution, qui va devenir une de ses gloires.

A l'occasion de ces mêmes fêtes universi-

taires nous présentons aussi à nos lecteurs les portraits du vice-recteur de Laval à Montréal, M. l'abbé J.-B. Proulx, curé de Saint-Lin, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, ainsi que celui des deux respectables doyens des Facultés de droit et de médecine de Laval, l'hon. juge Jetté et M. le Dr Rottot.

Nous publions encore une vue du splendide édifice, d'après les plans, si bien réussis, de messieurs les architectes Perrault, Mesnard et Venne.

A TRAVERS LE CANADA

LOUISEVILLE

Poursuivant la série d'illustrations que nous avons entreprise, pour mieux faire connaître notre beau pays, trop ignoré en ses pittoresques détails, nous consacrons aujourd'hui une double page à Louiseville, comté de Maskinongé, P. Q.

Les gravures que nous donnons parlent d'elles-mêmes ; nous n'ajouterons donc que de brièves notes à l'article de notre collaborateur, M. P.-G. Roy, sur le même sujet.

Louiseville est incontestablement un des plus actifs et florissants villages de notre province. Les scieries Tourville, qui y fournissent de l'emploi à près de deux cents hommes ; la voie du Pacifique, qui le traverse, y entretiennent une animation et une prospérité indéniabiles.

La banque Hochelaga y a établi une succursale, qui fait de brillantes affaires, sous l'habile direction de M. F.-X.-O. Lacoursière.

Le couvent est sous la direction des révérendes Sœurs de l'Assomption ; les Frères de Lamennais ont la charge du collège.

L'église de Louiseville est un des plus vieux temples du continent ; son air d'antiquité et les magnifiques tableaux qu'elle renferme lui donnent un cachet vraiment remarquable.

Louiseville possède un autre trésor d'antiquité vénérable, dans la personne de Monsignor Joachim Boucher, né à la Baie-du-Febvre, comté de Nicolet, en 1804, ordonné prêtre en 1830, et comptant, par conséquent, soixante-cinq ans de vie sacerdotale.

Monsignor Boucher, outre la distinction accordée par le Pape, a l'honneur d'être chanoine honoraire de l'insigne basilique-cathédrale de Lorette (Italie).

M. le chanoine Tessier, curé actuel de Louiseville, est né en 1841, à Sainte-Anne de la Pérade. Il fit, au séminaire de Nicolet, son cours classique, ainsi que ses études théologiques. Ordonné prêtre le 24 septembre 1871, par Mgr Laffèche, il fut successivement vicaire à Saint-François-du-Lac, à Saint-Pierre les Becquets, et aux Trois-Rivières. Le 15 septembre 1890, M. Tessier était nommé curé de Louiseville, et le 1^{er} avril 1891, lors de la mise à la retraite du vénérable Mgr Boucher, Mgr Laffèche le laissait à la tête de la paroisse. M. le chanoine Tessier est un travailleur infatigable et un administrateur des plus habiles.

Le maire, M. Eugène Vadeboncoeur, négociant, est né à la Rivière-du-Loup même, en 1832. Ce monsieur est un des hommes d'affaires les plus entreprenants de cette paroisse, et peu de ses concitoyens ont autant travaillé que lui au développement et au progrès de Louiseville.

Il y a parmi les personnes qui vivent dans l'obscurité beaucoup de vertus souvent bien supérieures à toutes celles qu'accompagne l'éclat.—Mme de STAEL.



1 Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal.—2. Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe.—3. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield.—4. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke.—5. Mgr Max. Decelles, évêque de Druzipara, coad. de Saint-Hyacinthe

LE PREMIER CONCILE DE MONTRÉAL



Nous avons le chagrin de communiquer à nos lecteurs la triste nouvelle d'une indisposition sérieuse chez notre chroniqueur régulier, M. Léon Ledieu.

* * *

Le nouveau commandant en chef des milices canadiennes, le colonel Gascoigne, est arrivé pour prendre la direction de ses nouvelles troupes.

* * *

Mgr Satolli, d'une part, M. le consul italien à Montréal, Solimbergo, de l'autre, démentent catégoriquement la nouvelle absurde qui avait été lancée : que les catholiques du monde entier allaient organiser une souscription pour racheter Rome et en faire cadeau au Pape.

* * *

Comme nous le laissons entendre, dans notre dernière chronique, l'honorable M. Désiré Girouard, avocat du Barreau de Montréal et député fédéral de Jacques-Cartier, a été nommé juge de la Cour Suprême. Nous donnons ailleurs le portrait et la biographie, d'après les notes de la *Minerve*, de notre distingué compatriote.

* * *

Judi soir de la semaine dernière, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ses compagnons de voyage à travers le Nord-Ouest, M. le consul français Kleickowsky et l'honorable M. Royal, directeur de la *Minerve*, étaient l'objet d'une chaleureuse réception, à St-Boniface, Manitoba.

Au cours de sa réponse au discours de bienvenue de Mgr Langevin, l'honorable M. Chapleau a déclaré que la province de Québec ferait tout en son pouvoir pour faire restaurer à la minorité manitobaine ses droits méconnus.

* * *

Revue Politique et Parlementaire : Questions politiques sociales et législatives ; directeur : Marcel Fournier, agrégé des Facultés de droit, lauréat de l'Institut ; Armand Colin & Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, à Paris ; mensuelle, à 180 pages par livraison ; abonnement, union postale, un an, 25 francs.

Voilà une publication que nous recommandons chaleureusement à tous nos lecteurs : juristes, hommes politiques, économistes ou législateurs, qui aiment à se tenir au courant des plus récentes recherches et études faites par des personnages autorisés sur les importantes matières qui les concernent.

La chronologie politique, française et étrangère, qui occupe plusieurs pages de la revue et couvre tous les pays parlementaires du monde, est particulièrement intéressante. Le Canada y trouve sa place.

Les articles : *Vie politique et parlementaire à l'étranger et Bibliographie*, dans la *Revue politique et parlementaire*, gagneront aussi les suffrages de tous les lecteurs sérieux.

* * *

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Lisette*, Montréal.—Bonne page, bien pensée et bien dite.

Aug. L., Saint-Zotique.—*L'Automne* est de mise et doit passer : accepté.

Brin d'herbe, Saint-Jean Deschaillons.—Bien venue, aimable collaboratrice ; l'épître-ouverte est assez bien tournée pour intéresser tout le public. Nous publierons.

Aimée Patrie, Edmunston.—Pardon, estimée collaboratrice ; elle prend son essor dès aujourd'hui dans le MONDE ILLUSTRÉ, la *Pauvre mouche*, à présent que son tour est venu. De même pour *Le retour* ; nous publierons avec plaisir.

P.-G. R., Lévis.—Reçu les photos ; publierons, et en agrions, du reste, selon votre désir.

Citoyens, si quelqu'un veut vous persuader que vous pouvez parvenir à la richesse et aux honneurs sans travailler, ans épargner, pendez-le : c'est un empoisonneur.

SAINT-ANTOINE DE PADOUE DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP-EN-HAUT (*)

(LOUISEVILLE)

Samuel de Champlain remontant, en 1609, le lac Saint-Pierre fait mention d'une rivière qu'il nomme Sainte-Suzanne et qui est certainement la rivière du Loup.

Continuant notre route jusques à l'entrée du lac Saint-Pierre, écrit-il, qui est un pays fort plaifant et vny et traufferant le lac à 2. 3. et 4 brasses d'eau, lequel peut contenir de long 8. lieues, et de large 4. Du côté du nord nous veimes une rivière qui est fort agreable, qui va dans les terres 50. lieues ; et l'ay nommée fainete Suzanne.

Les Abénaquis, qui s'établirent à Saint-François dès le dix-septième siècle, appelaient la rivière du Loup *Ambomasie*—rivière croche—sans doute à cause des sinuosités de son cours.

On ne sait pas, d'une manière positive, pourquoi le nom de Rivière-du-Loup a supplanté celui de Sainte-Suzanne, donné par Champlain. La tradition, qui se trompe rarement, veut, cependant, que des loups marins aient été tués à son embouchure. Si tel était le cas, la substitution s'expliquerait facilement.

Le nom de "Rivière-du-Loup" figure pour la première fois dans un plan du fort Richelieu, dressé en 1666, puis sous le titre de concession accordée, le 3 de novembre 1672, au premier seigneur de l'endroit, le sieur de Manereuil.

Savoir faisons, lisons-nous dans cet acte de concession, qu'en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, nous avons accordé, donné et concédé, accordons, donnons, et concédons par ces présentes, au sieur de Manereuil, une lieue de front sur deux lieues de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, demye lieue au-dessus et demye au-dessous de la rivière du Loup, icelle comprise.

Cette seigneurie était sur la grande rivière du Loup.

Les Ursulines, des Trois-Rivières, obtiennent, le 13 d'octobre 1701, une concession de terre de trois quarts de lieue de front, sur le lac Saint-Pierre, voisine de la seigneurie du sieur de Manereuil, à l'est de celle de Joseph Petit dit Bruno, sieur de Maskinongé. Cette concession aux Ursulines des Trois-Rivières était arrosée par la petite rivière du Loup.

Le 6 de mars 1723, les Ursulines acquièrent la seigneurie du sieur Trottier dit de Beaulieu, seigneur de la grande rivière du Loup, et successeur du sieur de Manereuil. Elles se trouvèrent, par cette acquisition, en possession des deux seigneuries de la Rivière-du-Loup.

C'est vers l'année 1708 que Gédéon de Catalogne fit la carte cadastrale de la Rivière-du-Loup. On y voit les noms des premiers colons dont plusieurs ont encore des descendants dans la paroisse : Lamirande, Lamontagne, Grimard, Bellegrade, Lalongé, Lesage, Bonnefond, Papineau, Descoteaux, Saint-Armand, Laboutonnière, Bergeron, Labarre, Beaubien, Auger, etc., etc.

Le premier acte contenu dans les registres de la Rivière-du-Loup est le suivant, copié textuellement :

L'an mil sept cent quatorze, le 16e jour du mois de novembre est né Joseph Paillier fils de Charles Paillier maître charpentier et de Marie Françoise oger son épouse ; lequel a été légitimement Baptisé par le Sr Oger Capne de milice, à cause du danger de mort où il paroissait estre ainsi que le d. Oger m'en a assuré, et le 19e jour du même mois, le d. enfant a été apporté à l'église ; je f. Augustin Quintal Recollet missionnaire, ay fait les cérémonies accoutumées dans

(*) Pour la distinguer de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup-en-bas (Fraserville), sur la rive sud du Saint-Laurent à une trentaine de lieues de Québec.

le baptême, son parrain a esté pierre Bellegarde et sa maraine Catherine Oger de cette paroisse qui ont déclaré ne savoir écrire ny signer.

f. AUGUSTIN QUINTAL.

Bien que ce soit là le premier acte des registres de la paroisse, il est notoire que les pères Claude Moireau et Sixte LeTac ont fait des missions dès avant 1710.

Saint Antoine de Padoue appartenait à l'ordre de saint François de même que les Récollets. Ces derniers ont répandu dans le pays la dévotion à saint Antoine. Premiers missionnaires de la Rivière-du-Loup, les Récollets ne manquèrent pas de mettre la nouvelle paroisse sous le patronage de ce grand saint.

La première chapelle en bois a été bâtie du côté est, près de la grande rivière du Loup, à l'endroit communément appelé *La plaine croche*. Il est fait mention de cette chapelle dès 1710.

En 1724, les Ursulines de Trois-Rivières accordèrent à la fabrique une concession de terre de quatre arpents de front afin d'y ériger une église assez spacieuse pour répondre aux besoins de la population qui se développait avec rapidité. Cette église fut construite en pierre.

Comme le terrain donné par les Ursulines n'était pas au centre de la paroisse, en 1804 on reconstruisit l'église un mille plus au nord. C'est celle qui sert actuellement au culte.

Du commencement du dix-huitième siècle à 1786, Saint-Antoine de Padoue de la Rivière-du-Loup fut presque continuellement desservi par les Récollets. Les fils de saint François résidaient à Trois-Rivières et ils venaient à pied tous les dimanches, le long de la rive du Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre, pour desservir la paroisse.

Les pères et les quelques prêtres séculiers qui desservirent la Rivière-du-Loup pendant ces quatre-vingt et quelques années sont Claude Moireau ; Sixte LeTac ; Joseph-Auguste Quintal, 1714 ; Chérubin Deniaux, 1716 ; Léonard Patry, 1723 ; François, 1727 ; Emmanuel, 1727 ; Salvien Boucher, 1728 ; Jean-Baptiste Lajus, 1733 ; Jean Matis (sulpicien), 1734 ; Charles Pocqueleau, 1735 ; Jacques-Maxime Chef-de-Ville de la Garenne, 1741 ; Mercier, 1744 ; Youville, 1748 ; Guay, 1749 ; Jean-Baptiste-Dominique Pétrimoulx, 1757.

De 1786 à nos jours, quatre curés seulement se sont succédé à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup. Ce sont MM. Laurent-Joseph Bertrand, 1786-1813 ; Jacques Lebourdais-dit-Lapierre, 1813-1855 ; Mgr Joachim Boucher, 1855-1890 ; J.-N. Tessier, curé actuel.

C'est en 1879 que la Rivière-du-Loup a été incorporée en ville sous le nom de Louiseville, en l'honneur de la princesse Louise, fille de la reine Victoria, à qui les citoyens de cette paroisse avaient présenté une adresse et un bouquet, lors de son passage au milieu d'eux, l'année précédente.

Pierre-Georges Roy

PAUVRE MOUCHE

Depuis quelque temps, je m'étais installée devant une grande feuille de papier blanc, attendant l'inspiration qui tardait à venir.

Mon imagination, distraite, suivait le vol capricieux d'une mouche qui prenait ses ébats autour de moi... Autour de moi, que dis-je ? l'audacieuse créature ne se gênait nullement de se poser sur mes bras, mes mains, ma figure...

elle alla même jusqu'à se pavaner, provocante, sur le feuillet immaculé qui attendait encore mes pensées.

Le soleil pointait un de ses rayons sur ma table, faisant jaillir des myriades d'étincelles du petit encrier de cristal et mettant une étoile d'or au dos de ma plume.

Comme si tant d'exploits n'eussent pas suffi à son ambition tyrannique, la bête insolente vint s'y poser, étendant ses ailes de mousseline comme pour me faire admirer, la coquette, leur transparente et vaporeuse beauté; puis, pour attester d'avantage son sans-gêne, elle se mit à broser sa tête avec de petits gestes saccadés, s'arrêtant un instant, semblant fixer sur moi ses yeux minuscules, que je devinais moqueurs; et, de nouveau, frissonna de tout son corps, comme secouée dans un éclat de rire nerveux...

C'en était trop, vraiment, ma patience était à bout; ma main s'abattit lourdement sur la pauvre, qui s'en alla rouler, inerte, se faisant un linceul de la feuille encore vierge.

Ses bras s'allongèrent encore une fois dans un spasme d'agonie, se tendant vers moi comme pour me reprocher ma cruauté: puis, ce fut tout. Ma victime gisait là, sous mes yeux, que le remords humectait déjà.

J'aurais voulu la ramener; mais, que faire? elle était bien morte!

Alors, ne pouvant supporter plus longtemps la vue de cet infiniment petit cadavre, je soulevai de ma main homicide le blanc tombeau qu'elle s'était choisi et allai la déposer dans le jardin, ensevelissant sous les fleurs la malheureuse mouche qui, quelques instants avant, bruissait joyeusement, heureuse de voler.

Et, l'inspiration ne venant pas encore, absorbée que j'étais maintenant par le souvenir de ma mauvaise action, j'écrivis, dans un but d'expiation, en quelques lignes, l'aveu de mon forfait.

Amie Patrie

Août 1895.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Des Anglais et des Américains s'en vont, ceux-ci en Syrie, ceux-là en Chine, d'autres à Madagascar, prêcher aux habitants de ces pays une religion toute d'amour et de pardon.

— Quand on vous frappera sur la joue droite, disent-ils, tendez la joue gauche.

Mais, tandis qu'ils prêchent cette belle doctrine, ils écrivent aux journaux de leurs pays, poussant leurs compatriotes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis à faire la guerre aux Turcs en Syrie, aux Chinois chez eux, et aux Français à Madagascar.

La scène véridique qu'on va lire se passe sur un bateau à vapeur qui descend le Rhin, de Cologne à Mayence.

Un pasteur protestant considère, depuis longtemps, un monsieur soigneusement rasé et se décide enfin à l'aborder.

— Je ne crois pas me tromper en voyant un confrère, lui dit-il.

— En effet, répond l'autre, je suis parfois pasteur, mais mon tempérament ne s'en accommode guère, parfois moine ou évêque, mais toujours pour très peu de temps; parfois aussi, roi ou empereur, ou mendiant, ou officier, ou traître, ou assassin.

Et comme le pasteur protestant pâlit, le voyageur ajoute en souriant:

— Oui, monsieur, je suis tout cela, car... je suis comédien.

Tableau!

Un de nos confrères rappelait dernièrement que la ville de Saint-Petersbourg avait été bâtie sur les plans d'architectes français et que tous les monuments qui en font la beauté étaient l'œuvre d'artistes français.

La capitale de Russie n'est point la seule ville de l'étranger qui soit redevable aux Français de sa construction: la ville de Washington, aux Etats-Unis, est dans le même cas.

Le plan de cette ville est dû à un ingénieur français, M. Lenfant, qui en poursuivit l'exécution jusque dans ses moindres détails.

Lorsque, en 1792, la ville fut entièrement bâtie, le Congrès des Etats-Unis vota des fonds pour rémunérer le créateur de la ville et lui faire don d'une propriété; mais Lenfant, aussi fier que pauvre, refusa tout argent et il mourut en 1825, sans ressources, au manoir de Chillum, chez son ami personnel, sir Dudley Diegger.

Les Américains lui ont élevé un monument au centre de Washington.

D'autres villes encore, en Hollande, en Belgique—Liège notamment—sont, en tout ou partie, l'œuvre d'ingénieurs et d'artistes français, et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'il n'y a pas un pays dans le monde bâti où le Français n'ait apporté son appoint de bon goût et d'originalité.

Petit conte bulgare, que nous trouvons dans le *Rappel*, mais dont, ne connaissant point la langue de feu Stambouloff, nous ne garantissons pas l'authenticité:

— Du temps où les hommes étaient bons, ils pouvaient commander à toutes choses vivantes ou mortes.

— Par exemple, il vous plaisait de manger une côtelette, et immédiatement la côtelette allait se faire cuire à point. Ce fut une femme qui gâta tout.

— Elle était allée couper un fagot dans la forêt et le faisait marcher devant elle.

— Le fagot allait de son mieux; mais la femme s'ennuyant de marcher, s'assit sur le fagot et lui dit de la porter. Le fagot ne put pas.

— Alors la femme, lui arrachant une branche, se mit à le frapper à tour de bras.

— Une voix s'éleva alors et dit:

— Femme paresseuse et méchante, désormais les choses ne marcheront pas et tu les porteras!

— Et, depuis cette époque, le travail devint chaque jour de plus en plus pénible.

Ce conte a été, évidemment, inventé par un homme, et il nous rappelle le mot du lion de La Fontaine: "Si nos confrères savaient peindre!"

CONTE LIMOUSIN. — Notre Seigneur avait un valet qui lui demanda la permission d'aller à quelques lieues du logis, à la noce d'une de ses nièces.

— Va, dit Notre Seigneur, ne prends que le temps qu'il te faut, conduis-toi en bon chrétien et ne fais pas de mensonge à ton retour.

Le valet resta huit jours absent.

— Tu as bien tardé à revenir, lui dit Jésus.

— Ah! Seigneur, répondit le valet, si vous saviez comme il fait bon là-bas! La nappe est toujours mise! On boit, on chante, on danse sans discontinuer! Ah! par exemple, Seigneur, on ne parle pas de vous!

— On ne parle pas de moi?

— Oh! pas du tout, pas du tout!

Six mois plus tard, le valet, qui avait plus d'une nièce, demanda encore la permission de se rendre à un second mariage, qui se faisait dans le pays où il était déjà allé.

— Va, dit Notre-Seigneur, ne prends que le temps qu'il te faut; conduis-toi en bon chrétien et ne fais pas de mensonge à ton retour.

Le valet partit à l'aube et revint, cette fois, le même jour, un peu après la nuit close.

— Tu n'as guère resté, lui dit Jésus.

— Seigneur, répondit le valet, c'est qu'il ne fait pas bon par là-bas. La famine et la peste y règnent. On entend crier partout: "Mon Dieu! Mon Dieu! Jésus! Jésus!"

— Ah! dit Notre-Seigneur, vois-tu cela! maintenant, ils parlent de moi.

Moralité: L'adversité ramène à Dieu.



M. LE CHANOINE J. N. TESSIER, CURÉ



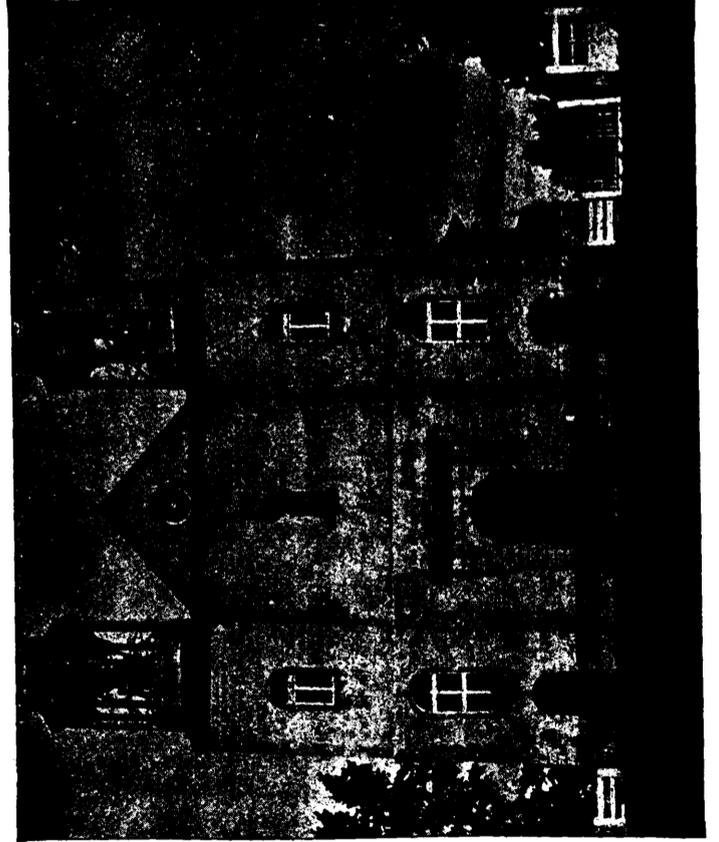
MONSIGNOR J. BOUCHER



M. EUG. VADEBONCEUR, MAIRE

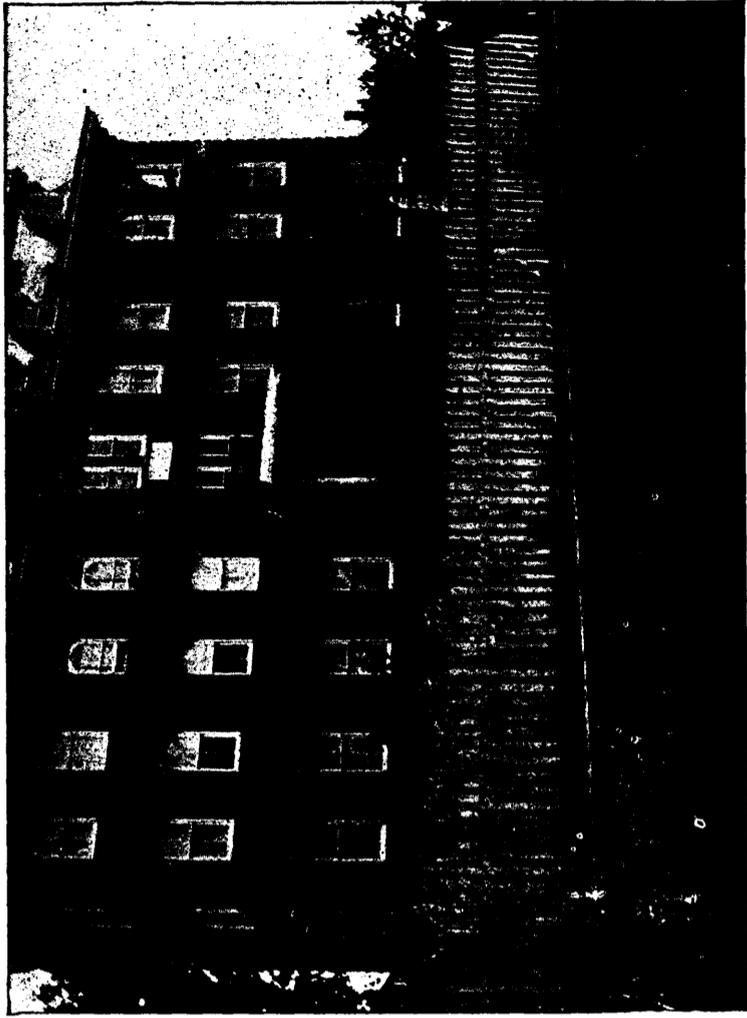


VUE DE LA RIVIÈRE DU LOUP (PRISE DU PONT)

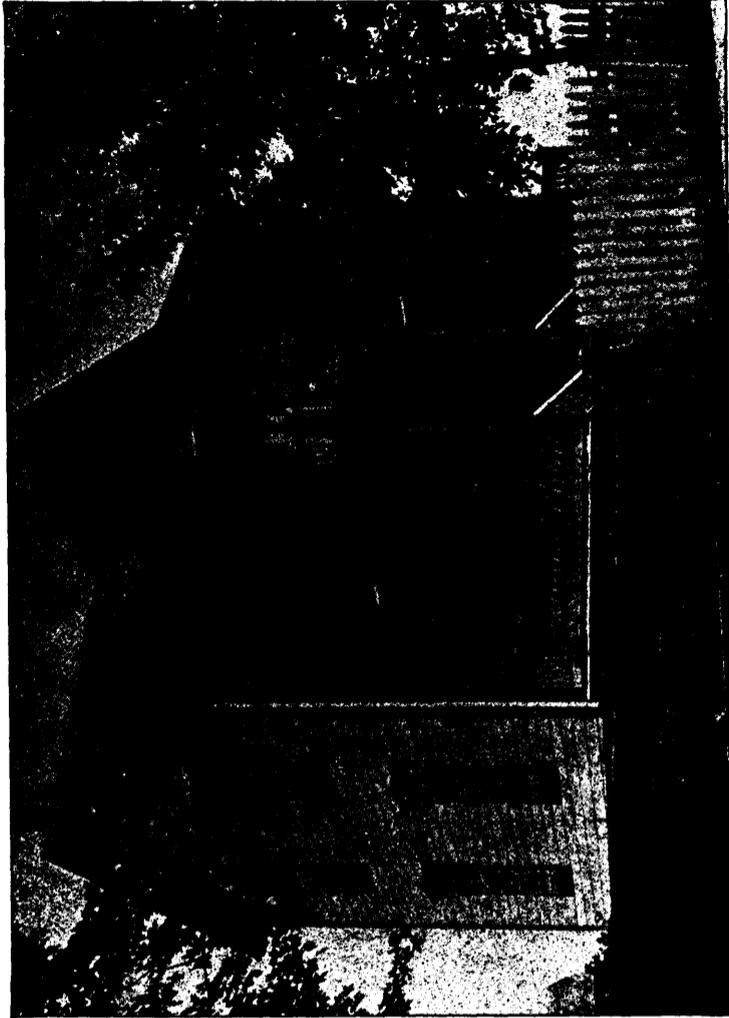


L'ÉGLISE

VUE DE LA RIVIÈRE DU LOUP (PRISE DU PONT)



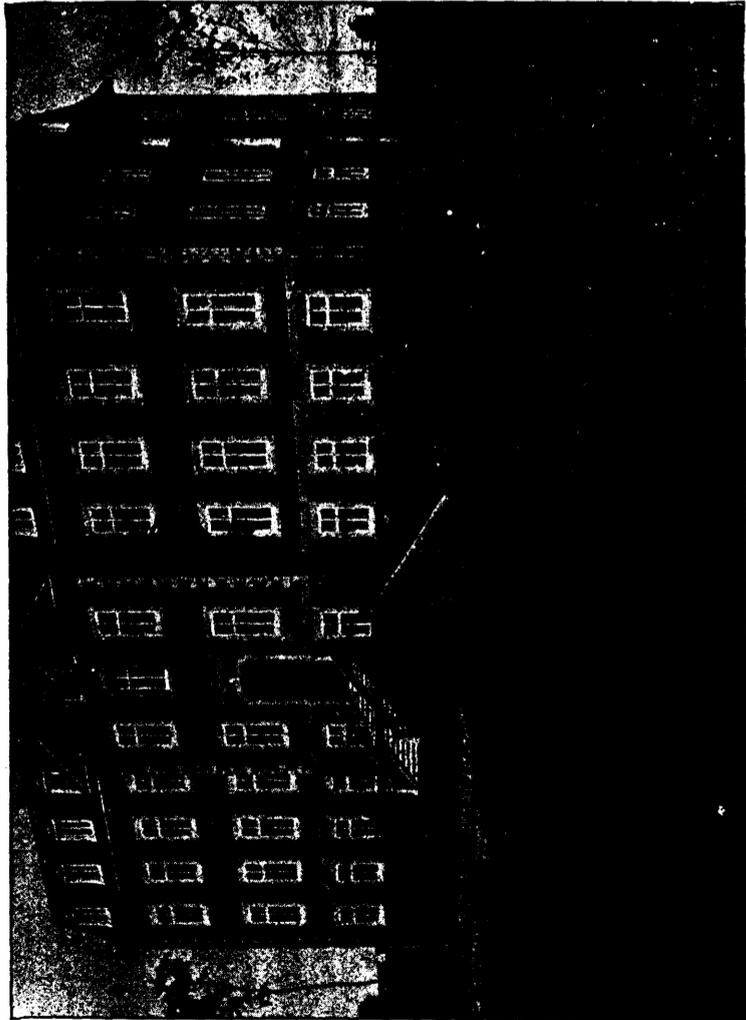
LE COUVENT



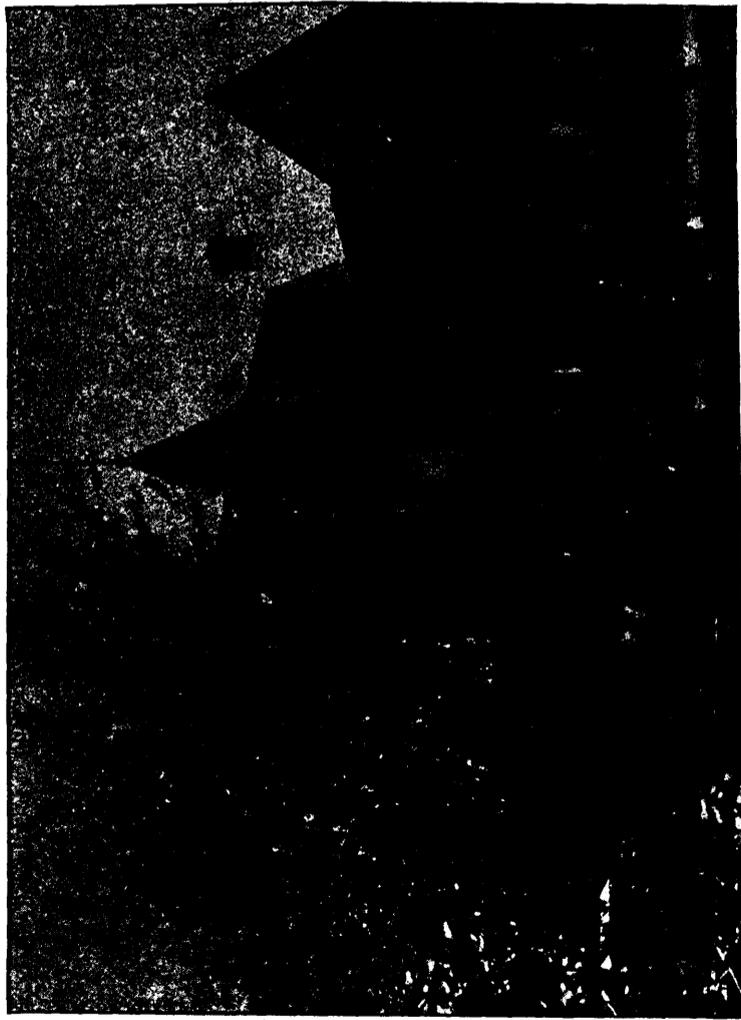
RÉSIDENCE DE M. L. DÉSAULNIERS

A TRAVERS LE CANADA : LOUISEVILLE, P. Q.—PHOTO. LAPRÈS & LAVERGNE

L'ÉGLISE



LE COLLÈGE



ÉDIFICE DE LA BANQUE HOCHELAGA

COURRIER DE LA MODE

Que portera-t-on, comme soieries ? nous demande-t-on. De beaux pékins, mesdames, de beaux pékins de Lyon aux rayures indécises se perdant parmi des dessins flammés à tons dégradés, puis, sur des fonds clairs très légèrement brochés, des passémentés courant en rubans et décrivant de folles arabesques. Ensuite, voici des dessins cachemires dont on fera des robes princesse. Ceci destiné aux grandes toilettes de soirée. Pour le jour, dans les teintes foncées, nous recommandons de beaux satins merveilleux noirs, avec des branchages de tons idéals, violine, rubis, émeraude, toutes ces teintes mêlées ensemble, avec quelques tons intermédiaires destinés à adoucir le tout, à le fondre en un mot. Inutile de dire que le crépon servira à combiner des blouses du soir, charmantes, qu'on recouvrira de vraies dentelles. On les mettra avec des jupes de velours noir ou de couleur, non pas en velours fatigant à porter comme le velvet, mais en velours peu épais et léger comme le velours liberty, tout en étant d'une fabrication plus soignée. Nous reparlerons du reste des étoffes qui seront spécialement adoptées par la mode.

Comme l'année dernière, la grande préoccupation des maisons de confections est de mettre d'accord les manches et les manteaux. Ces derniers, quoi qu'on fasse, écrasent toujours les manches. La grande mante, à une ou deux pélerines et petit capuchon, semble destinée à devenir le vêtement pour porter constamment. Là-dessous on relève facilement la jupe à godets, seulement c'est la mante qui touche terre et se salit du bas. Aussi est-il indispensable de la couper assez courte pour éviter cet ennui. Le collet, genre mantelet à une seule pélerine et à pans, se portera beaucoup, ainsi qu'un genre de redingote à double rang de boutons, qui fera un peu l'office de la robe manteau, se portant sur une blouse et une jupe courte. Tous les manteaux, longs ou courts, ont le grand inconvénient d'écraser les manches. On parle de les diminuer ces manches ridicules, et beaucoup de femmes sérieuses les ont déjà réduites à des proportions plus raisonnables, mais il est inutile d'espérer revoir la manche plate. Cependant, on essaye de la faire revivre, sans grand succès, en garnissant les épaules d'un fichu Marie-Antoinette à volants étagés. Inutile de dire que les volants du fichu sont aussi encombrants que les bouffants des manches, donc on n'y gagne rien. Avec des manches de largeur ordinaire, sans être plates, ce fichu est à recommander ; on le portera beaucoup. En ce moment on fait un très joli modèle tout en volants de mousseline de soie sur ruban de velours, formant un gros nœud sur la poitrine. Cette façon est très avantageuse pour les poitrines trop plates. Voilà de jolis fichus qui souffriront beaucoup sous le poids des manteaux d'hiver.

De même que l'année dernière, on portera beaucoup de fourrure. De larges bandes d'opposum ornent déjà les nouveaux modèles et l'encolure est entourée d'une large bande semblable, se terminant par une grosse tête d'animal.

Certains modèles de drap sont bordés de petites bandes de fourrure, répétées aux coutures ; d'autres, en soie et velours mélangés, sont ornés de passementerie en long avec petits rouleautés de fourrure de chaque côté. Enfin les belles confections brodées de jais sont également ornées de fourrure en très larges bandes tout autour. La fourrure garnira aussi les blouses. Une jolie façon consiste à poser de toutes petites bandes en long remplaçant les petites valenciennes qui se sont tant portées. C'est très joli, mais très difficile à bien poser. Un ornement du même genre se fait en ruban très étroit, de deux ou plusieurs nuances, et fait un effet charmant sur des blouses de merveilleux noir qui peuvent se mettre avec toutes les jupes. De même que les petites dentelles dont nous parlons plus haut, le ruban se coud légèrement froncé sur sa longueur en plusieurs rangs, entre des groupes de plis.

BLANCHE DE GÉRY.

LE COIN DES ENFANTS

UNE BRAVE PETITE OUVRIÈRE

Amanda, charmante enfant de douze ans, travaille chez une couturière et gagne à grand-peine de quoi nourrir sa mère, une pauvre veuve infirme, sa jeune sœur et ses deux petits frères.

Un samedi, elle revint chez elle toute joy-

euse, et remet à sa mère son maigre salaire, ainsi qu'un paquet assez volumineux : il contenait un grand châle pour la malade et trois gilets de laine pour les enfants.

—D'où viennent toutes ces choses ? dit la mère, interdite.

—Ce sont les dix centins que me donne ma patronne pour mon dîner, qui, depuis deux mois, ont fourni la somme avec laquelle j'ai acheté ceci, répondit Amanda, en rougissant.

Ainsi, la noble enfant avait eu le courage, pendant ce laps de temps, de manger du pain sec à son dîner, pour procurer ce petit soulagement à ses parents.—LISETTE.

LE BEAU CHÊNE

Un berger était assis, avec son jeune fils, à l'ombre d'un chêne, au moment où trois piétons vinrent à passer sur la route. C'étaient trois soldats en congé : leur bel uniforme, leur bonnet à poil et leurs armes étincelantes leur donnaient un air martial et imposant.

Ils s'arrêtèrent pour admirer ce magnifique chêne.

—Le bel arbre ! s'écria l'un ; si l'on convertissait son bois en charbon, il y en aurait pour une belle somme.

—Cela se pourrait bien, frère charbonnier, répliqua le berger.

Un autre soldat reprit :

—La belle écorce ! qu'elle est épaisse ! il y aurait là de quoi approvisionner une tannerie pour une année entière.

—Cela est vrai, frère tanneur, répondit le berger ; pourtant ce serait dommage de dépouiller un si bel arbre.

Le troisième dit à son tour :

—Il est tout chargé de glands ! Quels superbes jambons je pourrais mettre sur l'égal, si j'avais tous ces glands pour engraisser mon cochon !

—Ces glands seront vendus à l'enchère, répliqua le berger ; vous n'aurez qu'à vous présenter, maître charcutier.

Lorsque les trois étrangers furent partis, le fils du berger dit :

—Papa, y a-t-il longtemps que vous connaissez ces trois hommes-là ?

—Non, répondit le berger ; c'est la première fois que je les vois.

—Mais, continua l'enfant, comment savez-vous que le premier est un charbonnier, le

second un tanneur, et le troisième un charcutier ? Vous n'avez pu deviner leur profession par leur costume ; car ils sont tous trois revêtus de l'uniforme des grenadiers.

—Tu as raison, répondit le père ; ce n'est pas à leur costume, mais c'est par leur discours que j'ai découvert leur profession. Chaque individu aime à parler de son état, et en particulier de ce qu'il affectionne le plus. Ainsi les personnes vertueuses ne parlent que de ce qui est bien, tandis que les méchants, au contraire, se trahissent par leurs discours ; et c'est ainsi qu'on peut facilement apprendre à les connaître et à se tenir en garde contre eux.

LA SOUPE

—Ah ! maman, que notre soupe du déjeuner est maigre aujourd'hui ! disait un jour la petite Gertrude, en posant sa cuillère : vraiment je ne la trouve pas bonne, et je n'en veux plus.

—Pour le moment je n'ai pas le temps de t'en préparer une autre, répondit sa mère ; mais je te promets que ce soir je t'en donnerai une que tu trouveras bien plus délicate.

Un instant après, elle se rendit, avec Gertrude, au jardin pour arracher des pommes de terre, Gertrude les ramassait et les mettait dans des sacs. Ce travail continua sans interruption jusqu'au coucher du soleil.

Le soir, quand elles furent rentrées à la maison, la mère apporta enfin la soupe. Gertrude la goûta et dit :

—Ah ! quelle différence avec celle de ce matin ! je trouve celle-ci bien meilleure.

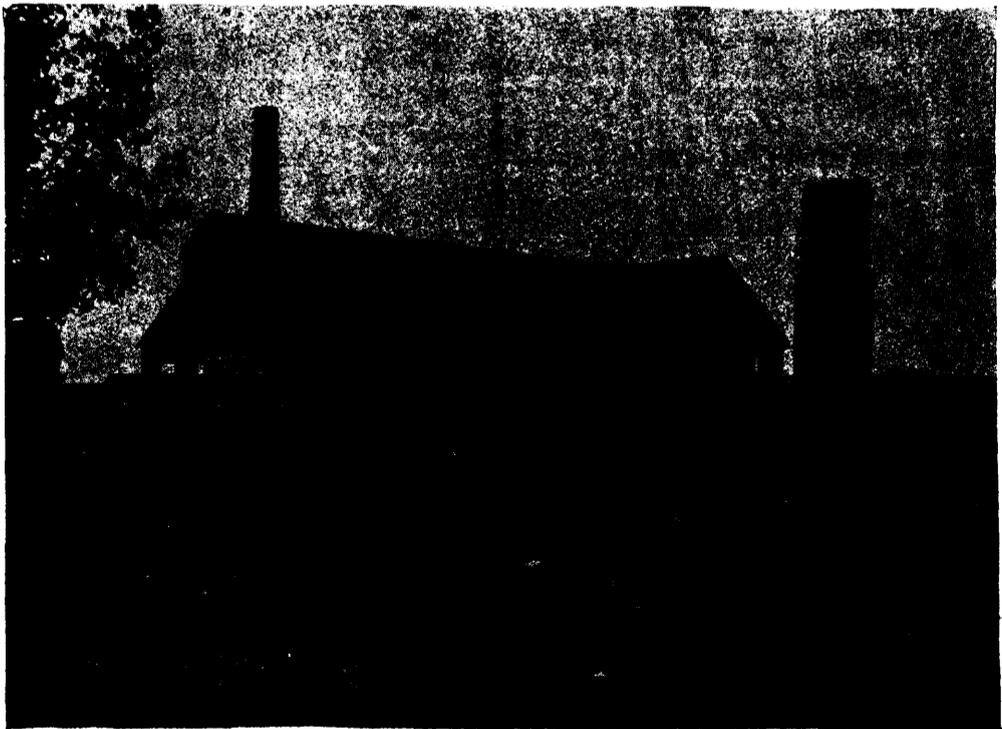
Aussi en mangea-t-elle une grande assiettée.

Dès qu'elle eu fini, sa mère se mit à rire et dit :

—C'est la même que, ce matin, tu n'as pas trouvée bonne. Mais à cette heure elle te semble excellente parce que tu as bien travaillé toute l'après-midi.

Un homme courageux, après un dur labeur,
Mange toujours sa soupe avec plus de bonheur.

La vente de l'*Ami des Salons*, par Mlle Nitouche, va toujours en augmentant. Bientôt il n'y aura pas un coin du Dominion où l'on ne pourra pas le trouver. Il est vrai qu'il mérite le grand intérêt que tout le monde lui porte. Prix, 10c. G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Ste-Catherine.



LOUISEVILLE : LES SCIERIES TOURVILLE—Photo Laprés & Lavergne

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

—Je n'ai pas tout dit... reprit l'archevêque en présentant au jeune prêtre une large enveloppe. Le ministre de la justice et des cultes vous a désigné pour remplir les fonctions d'aumônier de la prison de la Grande-Roquette....

L'abbé d'Areynes fit un geste d'étonnement et presque d'effroi.

—Acceptez, mon enfant... continua le prélat, il y a là des âmes à sauver, des hommes égarés à remettre dans le droit chemin, des souffrances à soulager, des plaies saignantes à panser, à guérir... c'est une grande et noble tâche !... Acceptez !...

—J'accepte, répondit Raoul.

Profitant d'une visite que lui faisait le capitaine de Kernoël, le vicaire de Saint-Ambroise le prit à part et lui demanda s'il pouvait lui fournir quelques renseignements sur la jeune femme blessée et évanouie que ses hommes avaient transportée mourante à l'ambulance.

M. de Kernoël ne savait rien de cette femme....

Pour s'assurer si elle était vivante ou morte, il fallait que l'abbé d'Areynes s'informât auprès de l'autorité militaire qui avait ordonné l'évacuation immédiate des blessés sur les hôpitaux de Paris.

Très faible encore et presque obligé de garder la chambre, Raoul ne pouvait faire personnellement la démarche conseillée par le capitaine de Kernoël, mais Raymond Schloss, intelligent et actif, était apte à le remplacer.

Le jeune prêtre voulait à tout prix tenir la promesse faite au mari de Jeanne Rivat, mort entre ses bras à l'hôpital de Versailles.

Si Jeanne était morte une partie de sa tâche était achevée, si elle vivait, il n'oublierait jamais son serment de veiller sur elle et de la protéger.

Quant à l'enfant dont il avait vu Servais Duplat emporter le berceau, il apprendrait certainement ce qu'il était devenu en retrouvant et en questionnant l'homme dont il ne pouvait soupçonner l'action abominable, croyant au contraire qu'il avait obéi au sentiment le plus généreux en arrachant une pauvre petite créature à une mort certaine.

Naturellement le vicaire de Saint-Ambroise ne se doutait pas que le berceau enlevé par Servais Duplat contenait deux sœurs jumelles.

C'était de Jeanne d'abord que Raoul devait s'occuper.

Il appela Raymond Schloss auprès de lui et lui expliqua de quelle mission il désirait le charger.

En entendant prononcer le nom de Jeanne Rivat l'ancien garde général tressaillit.

Jeanne Rivat !

Ce nom lui rappelait un souvenir, celui de la jeune femme avec qui il avait voyagé en chemin de fer lorsqu'il était venu de Fenestranes à Paris chercher l'abbé d'Areynes, et dont le mari, pendant la guerre, faisait partie du 57^e bataillon de la garde nationale.

Raymond avait une excellente mémoire.

Il questionna le vicaire.

Celui-ci répondit affirmativement.

Jeanne Rivat était bien la jeune femme avec qui le hasard avait mis Schloss en rapport.

Muni d'indications précises, dès le lendemain le Lorrain commençait ses recherches.

Il pensa qu'il devait avant tout se présenter à l'ancienne demeure de Jeanne.

Au numéro indiqué il se trouva en face d'une maison neuve qu'on était en train de construire.

Un des ouvriers questionné par lui, répondit :

—Il y avait là une vieille maison incendiée pendant la Commune. Le propriétaire a touché une indemnité, ou compte en toucher une, et fait rebâtir....

L'homme n'en savait pas davantage.

Au rez-de-chaussée de la maison voisine de gauche se trouvait une boutique de marchand de vins.

Schloss entra.

La boutique était vide.

Dans cette solitude le patron lisait un journal derrière son comptoir surchargé de brocs d'étain, de bouteilles et de verres.

En voyant entrer un client présumé il interrompit sa lecture.

Schloss se fit servir un petit verre de kirsch et dit :

—J'aurais, monsieur, quelques renseignements à vous demander....

—Tout à votre service, monsieur, si c'est en mon pouvoir.... répondit le marchand de vins.

—Occupez-vous cette boutique pendant la Commune ?

—Oui, monsieur, et aussi pendant la guerre.... Voici cinq ans que j'ai ouvert mon établissement....

—Alors vous avez connu sans doute une partie des locataires de la maison incendiée que l'on est en train de reconstruire ?....

—Je les ai tous connus, monsieur, tous, les hommes comme les femmes.... Ils venaient ici faire leurs petites provisions de vin, et ils achetaient de temps en temps un litre de trois-six.... La maison était habitée par une vingtaine de ménages d'ouvriers.

—Avez-vous connu Jeanne Rivat ?

—Bien sûr, que je l'ai connue, et son mari aussi ! Une gentille petite femme, très méritante, et lui un brave garçon ! Mais tous les deux sont morts.

—Tous les deux ? En êtes-vous sûr ?

—Que trop ! Le mari, à Montretout, pendant la guerre, tué par les balles prussiennes....

—Et la femme ?

—Elle a péri dans l'incendie qui a détruit la maison, en même temps qu'une vieille et digne personne qui prenait soin d'elle, et qu'on appelait *maman Véronique*, et aussi les deux petites filles de Jeanne Rivat.

Schloss ne put contenir un mouvement de surprise.

—Les deux petites filles ! s'écria-t-il.

—Oui, monsieur.... Deux jumelles que la pauvre Jeanne avait mise au monde deux ou trois jours avant sa mort.

Evidemment le marchand de vins ignorait que Jeanne Rivat avait été retirée des flammes ainsi que ses enfants, donc il devenait inutile de le questionner davantage.

Cependant Raymond demanda encore :

—Savez-vous si ces enfants avaient été déclarés à la mairie ?

—Quant à cela, je l'ignore.

Raymond remercia le marchand, paya son verre de kirsch et sortit de la boutique en se disant :

—Deux filles ! Deux sœurs jumelles ! M. le vicaire croyait que le berceau ne contenait qu'un seul enfant.... Voici qui ne manquera pas de l'étonner beaucoup.... La démarche que je viens de faire a donc produit un résultat qui n'est point sans importance....

Schloss, tout à coup, s'arrêta.

Il réfléchissait.

—Il faut que je sache quel était le directeur de l'ambulance où Jeanne a été déposée.... se dit-il. Lui seul pourra me mettre sur sa trace....

Et, sans plus tarder, il se dirigea vers l'école des Frères de la rue Servan, dont les salles de classes avaient été transformées en hospices pendant la guerre et pendant la Commune.

Ce fut le frère supérieur qui le reçut.

Raymond lui expliqua le motif de sa visite.

Le frère ne put le renseigner sur ce qu'étaient devenus les blessés ; quant au nom du directeur de l'ambulance, il le connaissait.

C'était celui d'un auteur dramatique ayant été lieutenant dans la garde nationale au début de la guerre.

—Son adresse ? demanda le Lorrain.

—Je l'ignore, mais au siège de la Société des auteurs dramatiques on vous renseignera certainement.

Le siège de la Société était à cette époque au numéro 30 de la rue Saint-Marc.

Schloss s'y rendit et un employé lui donna sur-le-champ l'adresse qu'il venait chercher.

Une heure après il arrivait à cette adresse, montait au deuxième étage, selon l'indication du concierge, et se faisait annoncer au dramaturge comme envoyé de l'abbé d'Areynes, premier vicaire de Saint-Ambroise.

Il fut reçu sur-le-champ.

L'écrivain connaissait de réputation le jeune prêtre, éprouvait pour lui une grande admiration et un grand respect, et il le dit à Schloss en se mettant à sa disposition.

Charmé par cet accueil bienveillant, le brave Lorrain s'empessa de répondre :

—Je viens, monsieur, faire appel à votre mémoire. . . .

—A quel propos ?

—Vous avez conservé, jusqu'aux derniers jours de la Commune, la direction de l'ambulance de la rue Servan ?

—Oui, monsieur.

—Parmi les derniers blessés apportés à cette ambulance se trouvait une pauvre femme dont M. le vicaire de Saint-Ambroise voudrait retrouver les traces. . . . Il a promis à son mari mourant de veiller sur elle et, blessé lui-même, lors de sa rentrée à Paris, dans la nuit du 27 au 28 mai, il n'a pu jusqu'à ce jour s'occuper des démarches nécessaires et m'a chargé de les faire en son nom. . . .

—A quelle date la femme qui vous intéresse entra-t-elle à l'ambulance de la rue Servan ?

—Dans la nuit où M. le vicaire fut blessé. . . .

—Dans la nuit du 28, alors, au moment où les troupes de Versailles prenaient possession du onzième arrondissement ?

—Oui, monsieur.

—Comment se nommait cette femme ?

—Jeanne Rivat.

—Dangereusement blessée ?

—Très dangereusement, paraît-il.

—J'ai ici un double des listes d'entrées des malades à l'ambulance de la rue Servan. . . . Je vais le consulter et je vous répondrai.

L'auteur dramatique avait pris un registre dans l'une des bibliothèques meublant son cabinet de travail, il l'ouvrit à la page réservée au répertoire et fit un geste de déception.

—Vous ne trouvez pas, monsieur ? demanda Raymond Schloss inquiet par ce geste.

—Non, et cela n'a rien qui m'étonne. . . .

—Comment ?

—Du 26 au 28 mai le nombre des blessés apportés à l'ambulance a été si grand, le désarroi si complet, les blessures si graves, qu'il fut à peu près impossible de questionner les malades, d'établir leur identité, et d'inscrire régulièrement leur entrée sur les registres qui jusque-là avaient été tenus avec une rigoureuse exactitude.

—La récapitulation de ces cas exceptionnels donne un total de quatre-vingt-cinq blessés, se répartissant ainsi :

—Hommes, trente-quatre.

—Femmes, trente-neuf.

—Enfants, douze.

—Dans ce nombre, dix-neuf n'ont pas survécu à leurs blessures, dix hommes, deux enfants et sept femmes. Qui sait si cette Jeanne Rivat, que vous cherchez, n'est pas au nombre de ces dernières. . . .

—Cela se pourrait, malheureusement, répliqua Schloss. Mais rien n'empêche d'espérer le contraire. . . .

—Quel âge avait cette femme ?

—Vingt-cinq ou vingt-six ans.

—Quelle était sa blessure ?

—Je ne puis préciser, mais si elle a survécu il sera, je crois, facile de retrouver sa trace. . . .

—Qui vous fait croire cela ?

—Vous connaissez certainement les hôpitaux sur lesquels, lors de l'évacuation de votre ambulance, furent dirigées les femmes dont on n'avait pu établir l'identité.

—Sur l'Hôtel-Dieu et sur l'hospice de la Pitié. Mais si vous ne connaissez pas de vue la blessée, cela entravera vos recherches. . . .

—Je la connais. . . .

—Alors, c'est différent. . . .

Du reste, reprit le Lorrain, si elle a eu la chance de guérir, depuis plus de cinq mois qu'elle a été frappée on aura dû lui demander son nom et dresser son acte d'état civil, ce que vous n'avez pu faire dans votre ambulance.

—C'est possible et probable.

—J'irai donc me renseigner à l'Hôtel-Dieu et à la Pitié, poursuivit Raymond en se levant. Il me reste à vous remercier, monsieur, des renseignements que vous avez bien voulu me fournir, et de la bonne grâce de votre réception. . . .

—Tout à votre service, si vous aviez besoin de moi.

L'ex-garde général quitta le dramaturge.

La journée était trop avancée pour qu'il pût continuer ses recherches en se rendant aux hospices désignés.

Il savait à quelles portes frapper, c'était l'essentiel.

Rentré rue Popincourt il rendit à Raoul d'Areynes un compte exact de ce qu'il avait appris.

L'étonnement du vicaire fut grand quand Raymond lui affirma que la malheureuse veuve de Paul Rivat avait mis au monde deux petites filles.

Qu'avait fait Servais Duplat de ces jumelles à peine âgées de trois jours ?

—Il faudra vous renseigner à ce sujet, mon ami. . . . dit le jeune prêtre au brave Lorrain. Vous irez à la mairie de l'arrondissement,

et vous demanderez si les petites filles de Jeanne Rivat y ont été déclarées. La mère Véronique aurait pu se charger de ce soin. . . . Si la déclaration n'avait pas été faite nous rechercherons Servais Duplat et nous saurons ce que sont devenues les enfants sauvées par lui. Demain visitez les hôpitaux dans la matinée, et selon ce que vous aurez appris vous irez ensuite, s'il y a lieu, à la mairie du onzième arrondissement.

IV

Dès le lendemain matin, Raymond Schloss se remit en quête.

Il comptait se rendre d'abord à l'hospice de la Pitié, et de là, s'il n'apprenait rien qui fût de nature à le satisfaire, il se rabattrait sur l'Hôtel-Dieu.

Neuf heures du matin sonnaient au moment où l'envoyé du vicaire de Saint-Ambroise se présenta à la porte de l'hôpital de la rue Lacépède.

Le concierge l'arrêta par cette question :

—Que désirez-vous, monsieur ?

—Parler à M. le directeur.

—La première porte à gauche, dans la cour.

Raymond suivit l'indication qu'il venait de recevoir et alla frapper à une porte au-dessus de laquelle était peint en grosses lettres ce mot :

DIRECTION

Une voix cria de l'intérieur :

—Entrez.

Le Lorrain franchit le seuil et se trouva en face d'un homme de quarante-cinq ans, aux traits réguliers, dont la physionomie exprimait l'intelligence et la bonté.

Cet homme, assis dans un large fauteuil, derrière un grand bureau, était le directeur.

—Quel motif vous amène, monsieur ? demanda-t-il au nouveau venu qui s'inclinait respectueusement devant lui.

Après avoir déclaré qu'il se présentait au nom de l'abbé d'Areynes, premier vicaire de Saint-Ambroise, Raymond expliqua d'une façon très claire que le but de sa visite était de savoir si, parmi les blessées évacuées de l'ambulance de la rue Servan, cinq mois auparavant, et dirigées sur l'hospice de la Pitié, il ne s'en trouvait pas une dont on ait pu établir l'identité, ce qu'il avait été impossible de faire à l'ambulance.

—Le nom de cette blessée ?

—Jeanne Rivat.

—Veuillez vous asseoir, monsieur, et attendre un instant. . . .

C'est mon premier commis aux écritures qui va répondre à votre question.

Le directeur sonna, et presque aussitôt un employé, ornée des fausses manches de lustrine traditionnelles, entra dans le cabinet de son chef.

—Monsieur Charles, lui dit ce dernier, cherchez, je vous prie, si parmi les blessées qui nous sont arrivées de l'ambulance de la rue Servan sans identité reconnue il en est une, se nommant Jeanne Rivat, dont on aurait trouvé moyen d'établir régulièrement l'état civil depuis son entrée à la Pitié. . . .

—Jeanne Rivat ? répéta l'employé.

—Oui.

—Ce nom m'est complètement inconnu, monsieur le directeur.

—Votre mémoire peut être en défaut. . . . Compulsez minutieusement le registre des entrées et revenez me donner le résultat de vos recherches.

L'employé sortit.

—Connaissez-vous de vue Jeanne Rivat, monsieur ? demanda le directeur en s'adressant à l'envoyé de l'abbé d'Areynes.

—Oui, monsieur. . . .

—Alors, au cas où la recherche qu'on opère en ce moment donnerait un résultat négatif, vous pourriez reconnaître cette femme, si elle vit et si elle se trouve encore à l'hospice dans un état qui n'ait pas permis de la questionner sur elle-même ?

—Je le pourrais parfaitement.

—C'est bien.

L'employé revenait.

—Monsieur le directeur, dit-il, j'étais certain de ce que j'avais dit. . . . La mémoire ne me fait jamais défaut. Des vingt blessées entrées ici sous la rubrique : *Inconnues*, cinq seulement ont pu répondre aux questions qui leur étaient adressées. Voici leurs noms. . . . Celui de Jeanne Rivat ne s'y trouve pas. . . . Huit sont mortes sans qu'on ait pu savoir comment elles s'appelaient.

—Il reste donc encore sept blessées inconnues dans la salle Trousseau ?

—Sept, oui, monsieur. . . .

—C'est bon. Je vous remercie. . . .
L'employé salua et sortit.
Le directeur quitta son fauteuil, prit son chapeau accroché à une patère et dit à Raymond :
—Nous allons visiter ensemble les sept malades inconnues qui se trouvent ici. Espérons que vous reconnaîtrez dans l'une d'elles la personne à laquelle s'intéresse M. le vicaire de Saint-Ambroise. Veuillez me suivre. . . .
Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, ces créatures sublimes, faisaient à la Pitié le service d'infirmières.
Ce fut à l'une d'elles que le directeur s'adressa pour désigner dans la salle Trousseau les lits des malades que Raymond Schloss devait examiner.
Le médecin en chef venait de passer sa visite.
Malgré l'heure matinale tout était en ordre déjà.
La sœur prit la file des lits placés à la droite de l'entrée principale de la salle et s'arrêta devant celui portant à son chevet le numéro 4, peint sur une plaque de tôle.
—Voici l'une des sept femmes inconnues qui nous restent, monsieur le directeur, dit la religieuse.
Raymond se pencha vers la malade dont les yeux étaient fermés et qui respirait péniblement, par saccades.
—La pauvre créature n'a plus que quelques jours à vivre. . . . ajouta la sœur ; elle est perdue. . . .
Schloss se recula lentement.
—Ce n'est pas elle. . . . murmura-t-il.
Du lit numéro 4 on passa au numéro 9.
—Perdue aussi, celle-là. . . . murmura l'infirmière.
Après avoir regardé la mourante avec attention, Raymond répéta :
—Ce n'est pas elle. . . .
On continua la visite.
Au lit portant le numéro 16, la religieuse s'arrêta, et désignant la malade qui l'occupait et dont la tête disparaissait presque entièrement sous un entrecroisement de bandelettes de toile.
C'était une femme de cinquante ans.
— Celle-ci, reprit l'infirmière, a eu la mâchoire fracassée par un éclat d'obus. . . . Elle ne peut prononcer un seul mot, et elle ne sait ni lire ni écrire. . . .
Schloss avait jeté un regard rapide vers la blessée, puis ses yeux s'étaient portés sur le lit numéro 17, placé immédiatement à côté.
Il tressaillit de la tête aux pieds.
C'est qu'il venait de reconnaître le visage pâle de Jeanne Rivat, si pâle qu'il se confondait presque avec la blancheur de l'oreiller.
La jeune femme était endormie.
—C'est elle, monsieur le directeur ! fit le joyeux Lorrain. C'est Jeanne Rivat, celle que je cherchais. . . .
Et, s'approchant du chevet de la malade, il dit par deux fois, en accentuant son appel :
—Jeanne ! . . . Jeanne ! . . .
La veuve de Paul Rivat ouvrit les yeux, se souleva lentement et promena autour d'elle un regard vague, sans expression.
—Jeanne, répéta Raymond pour la troisième fois, c'est un ami qui vient à vous de la part de l'abbé d'Areynes, le vicaire de Saint-Ambroise.
Les yeux toujours fixes et comme éteints, la jeune femme ne fit pas un mouvement.
—Cette pauvre créature ne vous répondra point, monsieur. . . . dit en ce moment la sœur de Saint-Vincent-de-Paul.
—Elle a entendu, cependant ?
—Elle entend, oui, mais elle ne comprend pas. . . .
—Pourquoi donc, ma sœur ?
Parce que la terrible blessure, tout en laissant vivre le corps, a tué la raison. . . . Elle est folle !
—Folle ! . . . Jeanne Rivat ! . . .
—Le projectile qui l'atteignit à la tête a perforé le crâne et lésé le cerveau, paraît-il. . . .
—Oh ! la malheureuse ! . . . la malheureuse !
L'infirmière poursuivit :
—Elle a subi deux opérations. . . . Longtemps on a craint pour sa vie. La guérison est venue cependant, mais l'intelligence n'existait plus. . . . Monsieur le directeur, ajouta la religieuse, vous avez dû recevoir ce matin un rapport du chirurgien en chef de cette salle. . . . Il demande que le numéro 17 soit envoyé dans un asile d'aliénés. . . .
—J'ai reçu ce rapport, en effet, répondit le directeur de la Pitié, et je le transmettrai aujourd'hui même à M. le directeur de l'Assistance publique. . . .
Raymond avait écouté ces explications le cœur serré, les yeux humides.
—N'y a-t-il donc aucun espoir de guérir cette folie ? demanda-t-il.
—Non, à moins d'un miracle. . . . le chirurgien l'affirme, mais quand cette pauvre femme sera dans un asile d'aliénées, livrée aux

soins et à la science d'un spécialiste, qui sait si, avec l'aide de Dieu, le miracle ne s'accomplira pas ?
—Quand doit-elle partir ?
Ce fut le directeur qui répondit :
—Pas avant cinq ou six jours. Il faut que l'Assistance publique nous envoie des ordres et nous désigne l'asile où on devra la conduire.
—Pourrons-nous connaître le nom de cet asile ?
—Parfaitement. . . . Mais permettez-moi de vous demander si vous êtes absolument certain que cette femme se nomme bien Jeanne Rivat ?
—Oh ! tout à fait certain, monsieur. . . . Malgré l'altération de ses traits, malgré les empreintes laissées sur son visage par la souffrance, je la reconnais sans hésiter, et il est impossible que je me trompe. Oui. . . . oui. . . . C'est bien Jeanne Rivat ! Du reste, monsieur le directeur, M. l'abbé d'Areynes connaît aussi Jeanne, c'est lui qui l'a mariée, et il viendra, si vous le désirez, confirmer mon affirmation. . . .
—Cela serait utile, en vertu de cet axiôme que deux affirmations valent mieux qu'une. . . . Cependant, nous accordons toute créance à la vôtre. . . . Veuillez, ma sœur, inscrire sur la pancarte le nom de Jeanne Rivat et prévenir au bureau des entrées.
Raymond s'était approché de nouveau de la folle.
Il prit l'une de ses mains qui reposait sur la couverture.
Elle le regarda.
—Jeanne, fit le Lorrain, voulant essayer d'évoquer un souvenir dans ce cerveau troublé, souvenez-vous de la guerre.
La folle eut un pâle sourire.
—Vous souvenez-vous ? demanda Raymond.
D'une voix lente et douce, sans intonations, elle dit :
—C'est bien haut, le Ciel. . . . Comment pourrais-je donc y monter ?
Raymond laissa retomber, avec abattement, la main qu'il avait prise.
—C'est bien fini. . . . murmura-t-il, en essuyant une grosse larme qui roulait sur sa joue. C'est bien fini ! . . . Pauvre femme ! . . .
Il se rapprocha du directeur de l'hospice.
—Je suis à vos ordres, monsieur. . . . lui dit-il.
—J'ai à vous demander quelques renseignements complétant votre déclaration de reconnaissance d'identité. . . . Voulez-vous avoir l'obligeance de m'accompagner dans mon cabinet ?
Les deux hommes saluèrent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et quittèrent la salle Trousseau.
Jeanne avait laissé retomber sa tête sur l'oreiller, et, fermant les yeux, elle murmurait encore :
—C'est bien haut, le Ciel. . . .
Le Lorrain ne put fournir que de vagues indications pour établir l'identité de Jeanne Rivat.
Il laissait au vicaire de Saint-Ambroise le soin de donner des détails plus précis, et il prit congé du directeur en le remerciant de son bienveillant accueil.
Sa visite à l'Hôtel-Dieu n'avait plus de raison d'être.
Avant de rentrer chez l'abbé d'Areynes, il résolut de se rendre à la mairie du onzième arrondissement, afin de s'assurer si les deux petites filles de Jeanne Rivat avaient été déclarées.
Là encore il suffit du nom du vicaire de Saint-Ambroise pour qu'on s'empressât de se mettre à sa disposition.
La préposé au bureau des naissances feuilleta le registre des déclarations à la date indiquée par Raymond.
Les recherches furent vaines.
Du 24 au 28 mai, aucune inscription n'existait, sauf pour des enfants du sexe masculin.
Le 28, inscription de deux enfants du sexe féminin.
L'une, fille de Gilbert Rollin et d'Henriette d'Areynes.
L'autre, suivant la déclaration, petite fille recueillie rue de la Roquette, et dont les parents étaient inconnus.
Le dépôt de cette dernière avait été fait par M. Jules Servaize, assisté de M. Merlin.
Les dates postérieures ne fournissaient pas davantage de déclaration de deux filles jumelles.
Raymond Schloss quitta la mairie et revint rue Popincourt.
Raoul ne s'attendait point à un retour aussi prompt.
—Vous avez réussi, mon ami ? demanda-t-il au brave Lorrain qui répondit tristement.
—J'ai retrouvé Jeanne Rivat oui, monsieur l'abbé, mais peut-être aurait-il mieux valu qu'il fût impossible de la retrouver vivante.
—Vous m'effrayez, Raymond ! . . . Qu'est-il donc arrivé à Jeanne Rivat ?
—Un malheur pire que la mort !
—Lequel ?
—Elle est folle ! . . .
—Folle ! Ah ! la pauvre femme !

V

Raymond reprit :

—Transportée de l'ambulance de la rue Servan à l'hospice de la Pitié, elle a subi deux opérations terribles... Un éclat d'obus lui avait perforé le crâne et lésé le cerveau, ce sont les termes dont on s'était servi pour m'expliquer les causes de sa folie...

—Vous lui avez parlé ?...

—A deux reprises différentes...

—Et ?...

—C'est comme si j'avais parlé à une statue...

—Ah ! pauvre femme ! pauvre mère !... pauvre martyre !...

Que deviendra-t-elle ?

—D'ici à quelques jours elle quittera l'hospice, monsieur l'abbé...

—Où la conduira-t-on ?

—Dans une maison d'aliénées...

—Il n'y a donc aucun espoir de la voir revenir à la raison ?...

—Aucun, à moins d'un miracle, du moins les médecins l'affirment.

—Puisse Dieu permettre que ce miracle se fasse !

—Monsieur l'abbé, j'ai promis à monsieur le directeur de la Pitié que vous iriez voir Jeanne Rivat avant son départ...

—Et vous avez bien fait, ami Raymond... oui, j'irai voir la pauvre femme avant qu'elle ne parte, avant qu'on ne la conduise à cette tombe où, vivante, elle sera morte quand même !...

—Monsieur le directeur, ajouta Schloss, serait très désireux de vous voir constater que je ne me suis pas trompé, en affirmant reconnaître Jeanne Rivat... il voudrait en outre vous demander quelques renseignements servant à établir l'identité de la malheureuse...

—Je ne sens assez fort pour sortir en voiture, mon ami...

Demain nous irons tous les deux à l'hospice de la Pitié... je verrai Jeanne, je veux lui parler aussi, moi... qui sait si, à ma vue, si en entendant ma voix, la voix du prêtre qui a béni son mariage ! une lueur de raison ne se fera pas dans son cerveau plein de ténèbres...

—Oh ! si cela se pouvait !...

—Vous n'avez pas autre chose à m'apprendre ?

—Si, monsieur l'abbé...

—Quoi donc ?

—En sortant de la Pitié, je suis allé à la mairie du onzième arrondissement...

—Avez-vous fait là, du moins, une découverte satisfaisante ?

—Hélas, non !... Les petites filles jumelles de Jeanne Rivat n'ont pas été déclarées...

—Vous vous en êtes assuré ?...

—Par mes propres yeux... Grâce à la complaisance d'un employé qui me savait envoyé par vous, j'ai feuilleté le registre des naissances, examinant attentivement chaque déclaration, à partir du 24 mai jusqu'à la fin du mois...

—C'est inexplicable... murmura l'abbé d'Areynes.

Raymond poursuivit :

—En faisant ces recherches, j'ai trouvé la déclaration de M. Rollin de la naissance de sa fille...

—A quelle date ?

—A la date du 28 mai...

—Oui, c'est bien ce que mon cousin m'avait dit.

—Puis l'inscription, le même jour, d'une petite fille recueillie sur la voie publique, l'enfant d'une malheureuse femme tuée rue de la Roquette tandis qu'elle s'enfuyait de la maison incendiée... La pauvre petite a été remise à l'Assistance publique...

—De combien de malheurs cette Commune aura été la cause ! fit le jeune prêtre en joignant les mains. Mais si les enfants de Jeanne Rivat n'ont pas été déclarées, je me demande ce qu'elles sont devenues ?... je me demande ce qu'a pu en faire Servais Duplat qui les emportait.

—Pour le savoir il faut retrouver Servais Duplat, monsieur l'abbé...

—Oui, certes, il le faut ! je dois tenir le serment que j'ai fait à Paul Rivat mourant.

—Dès aujourd'hui je me mettrai en quête, reprit Raymond. Savez-vous où il logeait, ce Duplat ?

—Non, mais mon cousin Gilbert Rollin doit le savoir...

—Voulez-vous que j'aille rue de Vaugirard afin de le lui demander ?

—C'est inutile... Je le verrai moi-même... Gilbert est un esprit ombrageux... Vos questions pourraient l'inquiéter. Il existait entre lui et ce Duplat, au moment de la guerre, une sorte d'entente dégradante qui lui a laissé certainement des souvenirs pénibles. Je vais lui écrire pour le prier de venir me voir... Aussitôt après sa visite, vous pourrez vous lancer sur la piste qu'il nous indiquera...

En ce moment un coup de sonnette retentit à la porte de l'appartement.

Quelques secondes plus tard la vieille Madeleine entra dans la

chambre et annonçait que M. Gilbert Rollin demandait à voir M. le vicaire...

—Vous me laisserez seul avec lui, Raymond... dit Raoul au Lorrain, puis s'adressant à Madeleine, il ajouta : Faites entrer mon cousin Gilbert.

Schloss disparut et le mari d'Henriette franchit le seuil de la pièce.

Depuis que la jeune femme avait été mise en possession des revenus de la fortune du comte Emmanuel d'Areynes, Gilbert s'était transformé.

Ce n'était plus le déclassé, le décafé familial, forcé de se restreindre en toutes choses, de pratiquer les plus humiliantes économies, usant ses vêtements jusqu'à la trame, faisant ressemeler ses bottines et passant lui-même ses gants à la benzine pour en éterniser l'emploi.

Il était redevenu l'homme élégant par excellence, devant la mode pour sa toilette comme pour ses équipages.

Oublieux du passé qui avait amené chez lui la misère noire, il retombait dans les mêmes errements, au risque d'amener les mêmes résultats, mais peu lui importait. Pourvu qu'on dit en parlant de lui : *C'est un gentleman très chic !* sa vanité satisfaite ne lui permettait pas de réfléchir.

Le vicaire de Saint-Ambroise s'était levé pour recevoir Gilbert Rollin.

Celui-ci lui tendit la main.

Raoul la prit et conduisit son visiteur vers un siège.

—Asseyez-vous, mon cher cousin, lui dit-il et donnez-moi vite des nouvelles d'Henriette et de ma petite nièce Marie-Blanche... voilà près de huit jours que je ne les ai vues...

—Henriette est un peu souffrante en ce moment... répondit Gilbert.

—Souffrante ! s'écria le jeune prêtre. Rien de grave j'espère...

—Non... non... une passagère indisposition qui ne m'inspire aucune inquiétude... Quant à ma fille elle se porte à merveille, elle grandit à vue d'œil et devient très forte... Vous ne sauriez croire, mon cher Raoul, combien cette paternité me rend heureux ! Elle est si jolie, ma mignonne Marie-Blanche, la fille de ma bien-aimée Henriette !

—Moi aussi, répliqua l'abbé d'Areynes. Moi aussi je suis heureux, bien heureux de vous voir prendre ainsi la paternité au sérieux. Elle vous impose de grands devoirs, que vous ne négligerez pas, j'en suis sûr, même au milieu des plaisirs et des entraînements mondains.

—Vous avez raison d'en être sûr, mon cousin... oui, le rôle de père me charme plus que je ne saurais le dire... Il me trace une ligne de conduite dont je ne m'écarterai jamais, je vous l'affirme... il me donne un bonheur dont je soupçonnais à peine l'existence ! Ma petite Marie-Blanche, voyez-vous, est aujourd'hui tout pour moi !

—Eh bien, parlez-moi d'elle, mon cher Rollin... Rien ne saurait m'être plus agréable... Je l'aime autant que j'aime sa mère, et vous savez quelle est la profondeur de mon affection pour Henriette.

—Certes, je le sais ! et vous nous en avez donné de bien nombreuses preuves !

Après un quart d'heure de conversation Gilbert Rollin allait se lever.

Raoul l'arrêta du geste.

—Mon cher cousin, lui dit-il, me permettez-vous de vous adresser une question ?

—Tout à votre disposition, et très satisfait si je puis vous être bon à quelque chose... répondit Gilbert.

L'abbé d'Areynes reprit :

—Je dois d'abord vous prier de me pardonner si je vous rappelle un personnage fort peu recommandable, qui vous a laissé, certainement, les plus fâcheux souvenirs... J'aurais voulu ne jamais vous rappeler son nom, mais une promesse faite par moi à un mourant m'impose le devoir de vous parler de cet homme.

Très intrigué et quelque peu inquiet par cette entrée en matière mystérieuse, Gilbert demanda :

—De qui donc est-il question ?

—De Servais Duplat...

En entendant ce nom, le mari d'Henriette sentit un petit frisson désagréable effleurer son épiderme.

Son inquiétude grandit.

Il se tint sur ses gardes en se demandant anxieusement ce que l'abbé d'Areynes pouvait avoir à lui dire au sujet de l'ex-fourrier du 57^e bataillon.

—Servais Duplat ! répéta-t-il, c'était, en effet, un triste drôle, un misérable capable de tout, dont les circonstances m'ont forcé de subir les exigences honteuses ! Du reste, vous l'avez vu à l'œuvre et vous avez pu le juger !

—En effet, je l'ai jugé...

A suivre

CHOSSES ET AUTRES

—La récolte du blé, cette année, aux Etats-Unis, sera de 2,400,000,000 de boisseaux, soit presque le double de celle de 1894. On a rarement vu une récolte plus abondante.

Horoscope. — Ceux qui naissent dans le mois d'octobre sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

Température du mois d'octobre. — Du 3 au 11, le vent du sud nous apportera de la pluie durant ces jours ; du 11 au 18, la température est incertaine durant ces jours, mais plutôt de la pluie que du beau temps ; du 18 au 25, nous aurons de belles journées avec ciel clair ; du 25 à la fin du mois, qui se termine par des journées très mauvaises.

—Cette semaine, le Théâtre Royal aura salle comble, car la pièce qui y est représentée est une des plus fortes sur la scène américaine. "A Railroad Ticket", tel est le titre du mélodrame.

Les acteurs sont très forts et les costumes sont d'une grande richesse.

Le théâtre de la rue Cotté continue toujours à satisfaire son public, aussi les recettes sont très bonnes.

—Pendant l'année qui vient de finir, la superficie livrée à la culture dans la province d'Ontario s'est augmentée de cent mille acres. Les terres en pâturages qui étaient, l'an dernier, d'une contenance de 2,703,241 acres, sont à présent de 2,724,655 acres. Quant aux terres à grains, elles offraient, en 1894, un ensemble de 8,227,153 acres et, à présent, elles embrassent une superficie totale de 8,321,173 acres.

—Dans son numéro du 15 septembre *La Quinzaine* publie la première partie d'un très joli roman : *La conquête*, par Remy St-Maurice ; *Mort de la comtesse d'Alençon*, par le comte de MasLatrie, de l'Institut de France. Ce curieux document, d'un grand charme archaïque, nous fait assister aux derniers moments d'une belle-fille de St-Louis. Dans la même livraison : *Psychologie des Saints*, par Henri Joly, ancien professeur à la Sorbonne ; *Souvenir de Tunisie*, colonel Belin ; *Monseigneur Gouzot*, Henri Lasserre ; *Courrier de Londres*, Henry de Chennevière ; *Le nouveau parlement britannique*, Raoul Loky ; *Bibliographie*.

Abonnement : Un an, 24 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 8 fr. Etranger, union postale, un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques : 20 fr. Bureau, 62, rue de Miromesnil, Paris, France. Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

JEUX ET RECREATIONS

CHARADE

Souvenez-vous, ami lecteur,
De l'âne du grand fabuliste.
Ce qui fit un jour son malheur,
Au dire de ce moraliste,
Est d'avoir osé mon Entier
Goûter à l'herbe mon Dernier
En mon Premier.

CURIOSITÉ

La curiosité suivante n'est pas neuve, mais doit l'être pour un grand nombre de lecteurs :

Un homme se présenta certain jour chez un marchand de chaussures et demanda le prix d'une paire de bottes qui lui convenait. Ayant été informé que le prix en était de cinq dollars, il remit au cordonnier un billet faux de \$20. Celui-ci, n'ayant pas le change suffisant, courut chez son voisin qui lui changea le billet. Le marchand, de retour à son magasin, remit \$15 à l'acheteur qui partit avec son achat. Mais, tout-à-coup, survint l'épicière qui dit au marchand : "Le billet que tu m'as donné est faux comme tu peux t'en convaincre." Le marchand forcé de se rendre à l'évidence, donna \$20 de bon aloi à l'épicière. Le marchand peste contre l'esercoc qui lui a enlevé \$15 et ses bottes, et peste de se voir forcé de payer les \$20 à l'épicière. Mais, en définitive, ami lecteur, combien a-t-il perdu ?

SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE NO 595

Charade.—Le mot est : Pinson.
Questions historiques.—Le premier coup de canon a été tiré par Mme Droucourt, Gaspard de Corteréal ; Jean Chabot ; Louis Joliet et le R. P. Marquette.

ONT DEVINE :

Emile Morin, G. J. W. Ducharme, Montréal ; Mme L. Délorne, St-Henri de Montréal ; Azarie-F. Lambert, Québec ; Mlle Alma Lauzon, Henryville ; Deux yeux bruns, St-Georges ; Mlle Rosa Demers, Mlle Antoinette Demers, St-Sebastien ; Jos. Samnari, Ste-Scholastique ; I. T. L., Chutes Montmorency ; Jean et Marie, St-Jérôme ; Mlle Rose Alma A., Trois-Rivières.

OPERA FRANCAIS

Inauguration de la Saison 1895-96

OUVERTURE, 3 OCTOBRE

A 8 HEURES DU SOIR

Première représentation au Canada de

Le Songe d'une Nuit d'Eté

Opéra comique en 3 actes. Musique de Ambroise Thomas, auteur de "Mignon".
Début de M. Adrien Barbe, 1er ténor dans le rôle de Shakespeare. Début de M. Geoffray, 1re basse dans le rôle de Falstaff. Début de Mlle Contibossy, dans le rôle de la reine Elizabeth. Début de Mlle Clerly, dans le rôle de Olivia.

Accessoires neuf ; décors nouveaux ; grand orchestre sous la direction de M. Dorel.

Prix des places : Fautouils d'opéra, \$1.50 ; fauteuils d'orchestre, \$1.00 ; stalles, 75c ; admission, 50c ; amphithéâtre, 25c.

On peut retenir des places au magasin de la Cie de Pianos Pratte, 1676, rue Notre-Dame.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING MONTRÉAL

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**
PRÉPARÉ PAR
M. CHEVRIER
Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE :
la **SCROFULE**, la **RACHITISME**,
l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**,
la **BRONCHITE** et toutes les
MALADIES de POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

DERNIER MODÈLE DE LA MAISON
LEOTY
8, Place de la Madeleine,
PARIS
Les Célèbres
Corsets
LEOTY
Parfaitement modelés, Hygiéniques et d'une coupe unique, sont adoptés par toutes les élégantes.

On peut se les procurer directement à Paris.
Les Dames sont priées d'écrire à M^{lle} LEOTY ou de venir chez elle, 8, place de la Madeleine.

PURGATIFS * DÉPURATIFS ANTISEPTIQUES

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle

CONTRE LES

ENGORGEMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraine, Congestions, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Étiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS

Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.



VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le **TONIQUE** le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amalgrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

POUDRE

— POUR —

LIQUEUR DE COMTE

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur.

Direction dans chaque boîte.
Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE
216, SAINT-LAURENT
MONTRÉAL

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE

20, RUE ST-LAURENT, Montréal

Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

LA PRESSE
JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis ?
Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ?
Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un article perdu ?
Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque ?
Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 28 septembre 1895

50,514

La Presse sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois

BUREAUX
71 et 71a, Rue St-Jacques
MONTREAL

ACADEMIE DE COUPE
DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ces systèmes, simple et sûr, évite l'ajustement ; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER
Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162
(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
TÉLÉPHONE No 2113

ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie
SUIVEZ

— LA —
Foule Immense
 QUI ASSISTE A LA
GRANDE VENTE
 FIN DE
SEPTEMBRE

DES MARCHES
PAR MILLIERS

Rendez-Vous de
Bon Heure

John Murphy & Cie
 2343 Rue Sainte-Catherine
 Coin de la rue Metcalfe
 Conditions : au comptant et un seul prix
 TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852
C. LAVALLÉE
 (SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT
 MONTRÉAL

Un LEZARD
DANS L'ESTOMAC

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

Z. BRABANT
 HERBORISTE
 2242, Rue Notre-Dame, Montréal

— PRODUITS DE LA —
GRANDE CHARTREUSE
LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.
 Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :
 POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS
 Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE
 AU CANADA
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS
 ALIMENTAIRES
 de MONTRÉAL (limitée).


6441

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St - Laurent
 TEL BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les mercredis

1 PRIX DE \$1,000.00
 1 " " 400.00
 1 " " 150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS

238 et 242 Rue Cadieux
 Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, médecin surintendant de l'hôpital Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphinomanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

MESDAMES

Toutes les dames élégantes
 Emploient.

" CREME LA SIMON "

Mme ADELINA PATTI dit :
 " Elle est sans pareille. "

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons Gercures Engelures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :

G. ALFRED CHOUILLOU, Montréal



J. B. C. TRESTLER L.C.D.

Chirurgien - Dentiste
200 RUE ST - DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

No 113 RUE GOSFORD
 MONTRÉAL



AUX DAMES

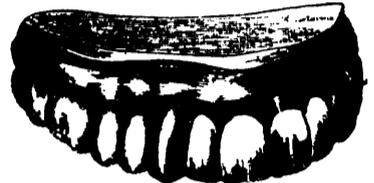
ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.
 ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

La Nouvelle Revue
 10, Boulevard Montmartre, Paris.
 Directrice : Madame Juliette ADAM
 PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

11 mois	50 ^{fr}	55	60	65	70
6 mois	28 ^{fr}	29	30	31	32
3 mois	14 ^{fr}	15	16	17	18

PAIX
 l'abonnement
 On s'abonne sans frais : dans les bureaux de la Revue, les agences de vente agréées et celles de la Société française de Presse et de Librairie.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.40 PAR AN—6 MOIS, \$3.3

La *Revue Hebdomadaire* publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc.
 S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY, 126 W. 25th street, New-York ou à la succursale, 1608, Notre-Dame. G. Hurel, gérant.

PATENTS
 CAVEATS, TRADE MARKS
 COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
 Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$5 a year. Sample copies sent free.
 Existing Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in color, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.